

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

# Rapport financier trimestriel

**PREMIER TRIMESTRE**  
31 MARS 2021  
(non audité)

# Table des matières

<b>RAPPORT DE GESTION.....</b>	<b>3</b>
APERÇU.....	3
CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2021.....	4
RÉSULTATS FINANCIERS.....	8
GESTION DES RISQUES.....	15
DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES.....	17
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS.....</b>	<b>18</b>

# Rapport de gestion

## APERÇU

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation, tel qu'il a été approuvé par le Comité de vérification le 25 mai 2021, a été préparé pour le premier trimestre clos le 31 mars 2021. Il vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant aux trois mois correspondants de l'exercice précédent. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le Rapport annuel 2020. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*; ils n'incluent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont fait l'objet d'un examen par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. Sauf indication contraire, les montants y sont libellés en millions de dollars canadiens.

Les informations concernant nos principales méthodes comptables, nos jugements et nos estimations se trouvent dans notre Rapport annuel 2020. La pandémie mondiale actuelle de COVID-19 a amplifié l'incertitude de mesure au moment de porter des jugements et d'élaborer les hypothèses utilisées dans les estimations. Nous avons inclus des renseignements supplémentaires à la note 4 de nos états financiers consolidés trimestriels non audités. À l'exception de ce qui est mentionné dans le document, aucun changement significatif n'avait été apporté à nos principales méthodes comptables, à nos jugements ou à nos estimations à la clôture du premier trimestre de 2021.

## Énoncés prospectifs

Notre rapport financier trimestriel contient des énoncés prospectifs qui se trouvent, notamment, dans la section « Contexte opérationnel et perspectives pour 2021 » du rapport. De par leur nature même, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques qui pourraient donner lieu à des résultats réels qui s'écartent significativement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs.

## Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et comprendre les indicateurs de mesure utilisés par la direction dans ses décisions financières et opérationnelles. Les définitions des mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du Rapport annuel 2020.

# CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2021

Les évènements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

## COVID-19

Au premier trimestre de 2021, cela a fait un an que la pandémie de COVID-19 a fait son apparition au Canada. Bien que le gouvernement du Canada ait prolongé certains programmes de soutien aux personnes et aux entreprises touchées par la pandémie, il en a aussi éliminé de nombreux autres en raison de la meilleure stabilité de l'économie canadienne. Cela comprend un certain nombre de programmes que nous avons administrés au nom du gouvernement, notamment l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial et le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés, l'élargissement de l'admissibilité à l'assurance de portefeuille et l'élargissement de nos pouvoirs en ce qui concerne les Obligations hypothécaires du Canada que nous avons décrits plus en détail dans notre Rapport annuel 2020.

L'amélioration de la stabilité réduira la volatilité de nos résultats financiers. Nous continuons d'effectuer des simulations de crise et des analyses de scénarios pour comprendre l'incidence potentielle de différents évènements qui pourraient se matérialiser dans le futur. Nos tests indiquent que nous disposons d'assez de capital pour rétablir nos versements de dividendes tout en conservant suffisamment pour faire face à des ralentissements économiques extrêmement importants. Par conséquent, nous avons déclaré des dividendes de 3 895 millions de dollars au gouvernement du Canada le 25 mars 2021 et nous les avons versés en avril. Ainsi, le ratio de notre test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire (TSAH) a diminué au premier trimestre et nos investissements ainsi que le revenu qu'ils génèrent diminueront à compter du deuxième trimestre.

Bien que les répercussions de la COVID-19 soient plus claires qu'il y a un an, elles n'ont pas complètement disparu. La pandémie et les politiques mises en place pour y répondre ont entraîné divers effets qui continuent d'influer sur nos activités et nos résultats financiers. Comme indiqué ci-dessous dans la section « Conjoncture économique et indicateurs du logement », le prix des habitations a encore augmenté au premier trimestre de 2021 dans la plupart des régions du Canada, tandis que le produit intérieur brut (PIB) a augmenté et le taux de chômage a diminué par rapport à 2020. Nos activités d'assurance prêt hypothécaire subissent les effets des changements apportés à la souscription des prêts pour propriétaires-occupants et des restrictions concernant le refinancement des immeubles collectifs entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour protéger les futurs acheteurs et réduire les risques. De plus, bien qu'il ne soit pas exhaustif, nous avons un portrait plus exact des prêts en souffrance maintenant que plusieurs mois se sont écoulés depuis la fin des ententes de report de paiements hypothécaires offertes aux Canadiens en 2020, qui avait réduit le nombre de prêts en souffrance ainsi que notre capacité à déterminer si un prêt en souffrance était attribuable à un défaut.

Après que les effets se sont fait sentir et que les ententes de report ont pris fin, nous avons constaté moins de règlements d'assurance versés qu'à la même période l'an dernier et le taux de prêts en souffrance de nos activités d'assurance prêt hypothécaire est resté faible. Autrement dit, les prêts qui faisaient l'objet d'un report n'ont pas donné lieu à des demandes de règlement. De plus, en nous fondant sur notre évaluation de ces variables économiques et des données sur les demandes de règlement et les prêts en souffrance, nous avons réduit notre provision pour règlements. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Paramètres et ratios financiers » ci-dessous et aux notes 4 et 7 de nos états financiers consolidés trimestriels non audités.

Nos capacités de gestion de crise nous permettent de demeurer résilients face aux menaces externes. Cependant, l'incertitude et les risques persistent en raison de certains variants plus contagieux, qui se propagent plus rapidement. Les risques de plus en plus présents découlant d'une troisième vague grave de COVID-19, conjugués à l'imposition de plus importantes restrictions aux ménages et aux entreprises, pourraient faire dérapier la reprise économique et nuire à nos résultats financiers.

Au-delà des répercussions économiques, nous avons également continué de mettre l'accent sur la santé et la sécurité de nos employés et d'assurer la continuité de nos activités. Notre philosophie de travail axée uniquement sur les résultats permet à nos employés de travailler à distance, ce qui minimise l'incidence de la pandémie sur nos activités principales. Nous avons identifié les employés essentiels à la mission afin d'assurer la continuité des activités, et nos gestionnaires de personnes continuent de surveiller l'effectif dans ces secteurs d'activités essentiels.

Nous continuons de suivre de près l'évolution de la pandémie et, en tant qu'organisme national responsable de l'habitation au Canada, nous sommes prêts à prendre les mesures qui s'imposent pour soutenir les Canadiens et l'économie pendant la crise.

## Conjoncture économique et indicateurs du logement

Au début de 2021, l'économie canadienne a fait face à la pandémie de COVID-19 avec une grande résilience, alors que les entreprises et les consommateurs se sont adaptés à la troisième vague de la pandémie et aux restrictions qui l'ont accompagnée. Malgré la hausse des cas viraux, l'économie devrait encore croître au premier trimestre de 2021<sup>1</sup>. Grâce à l'administration des vaccins, l'immunité collective devrait être atteinte d'ici la fin de 2021 au Canada.

En 2020, le PIB réel du Canada a diminué de 5,4 %, après avoir augmenté de respectivement 2,4 % et 1,9 %, en 2018 et 2019. L'économie devrait rebondir en 2021, grâce à la baisse des nouveaux cas de COVID-19 et à l'assouplissement des restrictions. Les politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes continueront de soutenir l'activité économique du Canada jusqu'à ce qu'elle atteigne son plein potentiel. Les dépenses de consommation contribueront à la reprise en raison du regain de confiance, de la demande refoulée, de l'épargne accumulée pendant la pandémie et de l'amélioration durable des conditions d'emploi et des revenus. Les investissements des entreprises devraient également s'accélérer à mesure que les celles-ci reprennent confiance. La reprise économique mondiale soutiendra également les exportations du Canada et son économie.

Le marché canadien du travail ne s'est pas encore complètement redressé. En mars 2021, le marché de l'emploi comptait toujours 300 000 emplois de moins qu'avant la pandémie. Le nombre de personnes au chômage de longue durée – à la recherche d'un emploi depuis plus de 27 semaines – demeure également élevé par rapport à ce qu'il était avant la pandémie. Cette situation pourrait entraîner des cicatrices à long terme, car ces personnes sans emploi depuis longtemps pourraient subir une dépréciation de leurs compétences, ce qui réduirait leur productivité et leurs revenus par rapport à ce qu'ils étaient avant la pandémie.

Au début de 2021, le marché de l'habitation a poursuivi sa croissance rapide amorcée au deuxième semestre de 2020. Le prix MLS<sup>®</sup> moyen au Canada a atteint un sommet record de 680 717 \$ au cours des trois premiers mois de 2021. Cela représente une augmentation de 27 % par rapport à la même période en 2020, lorsque les prix ont temporairement chuté en mars et en avril. De même, le nombre désaisonnalisé annualisé de ventes MLS<sup>®</sup> a augmenté de 57 % pour atteindre 791 008 et le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier a augmenté de 49 % pour atteindre 307 665 logements au cours des trois premiers mois de 2021 par rapport à la même période en 2020. La faiblesse des coûts d'emprunt, les plus faibles répercussions de la pandémie sur l'emploi des ménages à revenu élevé, l'évolution des préférences des acheteurs pour les maisons individuelles non attenantes, l'offre limitée et les programmes de soutien du revenu du gouvernement ont toutes contribué à la récente vigueur du marché de l'habitation.

L'incertitude reste élevée en ce qui concerne l'économie et le marché de l'habitation au Canada. Les perspectives de ces derniers pourraient être revues à la hausse si les dépenses des ménages étaient plus élevées que prévu en raison d'une réduction plus rapide que prévu de l'importante épargne accumulée par les ménages pendant la pandémie. Par contre, les principaux risques sont une hausse anticipée et plus importante que prévu du coût d'emprunt et le ratio de la dette au revenu disponible des ménages encore élevé. Au quatrième trimestre de 2020, ce ratio s'est établi à 175 %, ce qui s'approche du sommet historique de 183 % atteint au troisième trimestre de 2018. La SCHL va continuer de surveiller les signes de forte vulnérabilité du marché de l'habitation.

## Budget fédéral de 2021

Dans son budget de 2021, le gouvernement du Canada a annoncé plusieurs éléments liés au logement, notamment de nouveaux investissements et le report du financement des programmes existants. Nous dirigerons les initiatives suivantes :

### **Nouveaux investissements dans des prêts aux propriétaires-occupants destinés à financer les rénovations**

**écoénergétiques.** Le budget propose 4,4 milliards de dollars sur cinq ans pour aider les propriétaires-occupants à effectuer des rénovations écoénergétiques majeures au moyen de prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$. Ces prêts seraient offerts aux propriétaires-occupants et aux propriétaires-bailleurs qui entreprennent des rénovations écoénergétiques déterminées dans le cadre d'une évaluation énergétique ÉnerGuide autorisée. Ce programme comprendra également un financement particulier destiné aux propriétaires-occupants à faible revenu et aux immeubles locatifs abritant des locataires à faible revenu, y compris les coopératives et les logements sans but lucratif. Le programme sera offert d'ici l'été 2021, et il est estimé que plus de 200 000 ménages saisiront cette occasion. Ce programme vise à compléter le million de vérifications énergétiques gratuites et jusqu'à 700 000 subventions, évaluées à un maximum de 5 000 \$, annoncés dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020.

<sup>1</sup> Banque du Canada, Rapport sur la politique monétaire, avril 2021.

**Nouveaux investissements dans la Stratégie nationale sur le logement (SNL).** Le budget propose 2,5 milliards de dollars, à compter de 2021-2022, pour les programmes suivants :

- L'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) recevra 1,5 milliard de dollars en 2021-2022 afin de répondre au besoin urgent en matière de logement des Canadiens vulnérables, en leur offrant rapidement un logement convenable et abordable. Au moins 25 % de ce nouveau financement sera consacré à des ensembles résidentiels ciblant les femmes. Les logements seront construits dans les 12 mois suivant le versement des fonds aux demandeurs du programme. Au total, ce nouveau financement permettra de faire croître d'au moins 4 500 unités l'offre de logements abordables au Canada, en plus des 4 700 unités déjà financées par l'investissement de 1 milliard de dollars annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020.
- 600 millions de dollars sur sept ans pour renouveler et élargir le Fonds d'innovation pour le logement abordable, qui encourage de nouveaux modèles de financement et des techniques de construction novatrices dans le secteur du logement abordable.
- 315,4 millions de dollars sur sept ans par l'entremise de l'Allocation canadienne pour le logement (ACL) pour augmenter l'aide financière directe aux femmes et aux enfants à faible revenu fuyant la violence, afin de les aider à payer leur loyer.
- 118,2 millions de dollars sur sept ans dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC) pour soutenir les fournisseurs de logements communautaires qui offrent des logements à long terme à de nombreux Canadiens parmi les plus vulnérables. Cela s'ajoute aux 500 millions de dollars actuellement versés dans le cadre de l'IFLC.

**Devancement et réaffectation du financement existant de la SNL.** Le budget propose de devancer et de réaffecter les 1,3 milliard de dollars de financement déjà annoncé, comme suit :

- En 2021-2022 et 2022-2023, 300 millions de dollars provenant de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL) seront affectés à la conversion d'immeubles commerciaux vacants en logements.
- Il a été proposé de devancer le versement en 2021-2022 et 2022-2023 de 750 millions de dollars dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) afin d'accélérer la création de 3 400 logements et la réparation de 13 700 logements. Un montant de 250 millions de dollars sera affecté, dans le cadre du FNCIL, pour soutenir la construction, la réparation et les coûts d'exploitation d'environ 560 logements de transition et places en centre d'hébergement pour les femmes et les enfants fuyant la violence.

**Prolongation du Fonds d'urgence pour Granville Island.** Le budget propose 22 millions de dollars pour prolonger l'aide d'urgence à Granville Island afin de soutenir ses activités en 2021-2022.

**Augmenter la diversité dans la gouvernance de la Société.** Le gouvernement propose des modifications à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* afin de souligner l'importance d'un effectif diversifié et inclusif et d'éviter les préjugés et les obstacles à l'embauche. De plus, le budget propose que les sociétés d'État soient tenues d'établir des rapports sur l'égalité entre les sexes et la diversité, à compter de 2022.

**Améliorer la divulgation de l'information relative au climat.** Les sociétés d'État adopteront les normes du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) comme élément de leurs rapports d'entreprise. Les grandes sociétés d'État (entités dont l'actif s'élève à plus de 1 milliard de dollars), comme la SCHL, rendront compte des risques financiers liés au climat à compter de l'année civile 2022 au plus tard. Nous avons commencé à faire rapport concernant les risques financiers liés au climat dans notre Rapport annuel 2019 et nous continuerons d'améliorer la divulgation de l'information dans nos rapports conformément aux normes du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques.

## État d'avancement de la Stratégie nationale sur le logement

Nous continuons à mettre en œuvre la SNL du Canada, un plan sur 10 ans qui permettra à un plus grand nombre de Canadiens d'avoir un logement et nous sommes encouragés par les investissements supplémentaires décrits plus haut. La SNL, qui est dynamique et adaptable, est conçue pour évoluer si nécessaire, afin de mieux répondre aux besoins en évolution des Canadiens en matière de logement, et ce, en tenant compte des circonstances. En réponse aux pressions émergentes qu'entraîne la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a annoncé 1 milliard de dollars pour l'ICRL, ce qui permettra de créer rapidement plus de 4 700 nouveaux logements abordables dans l'ensemble du Canada en finançant la construction de logements modulaires, l'acquisition de terrains et la conversion d'immeubles existants. Nous avons engagé tous les fonds avant le 31 mars 2021 et, comme il en a été question dans le budget fédéral 2021, le gouvernement fournira des fonds supplémentaires pour ce programme en 2021-2022.

Nous poursuivons le travail amorcé avec les provinces et les territoires pour élaborer conjointement l'ACL. Sept gouvernements ont lancé des programmes d'ACL après la finalisation des ententes et des plans d'action.

Les initiatives de la SNL continueront à s'accélérer au cours des prochains trimestres, à mesure qu'elles remplaceront nos anciens programmes. Nous avons examiné activement les moyens d'accélérer le versement des fonds destinés aux projets de la SNL, et nous nous sommes efforcés de simplifier les processus de demande et d'approbation. Les progrès vers l'atteinte des objectifs de la SNL font l'objet de rapports trimestriels sur le site Web ([www.chezsoiabord.ca](http://www.chezsoiabord.ca)).

## Nouveautés du côté du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

### Consultation sur les risques liés au climat dans le secteur financier

Le 11 janvier 2021, le BSIF a lancé une consultation auprès du secteur en publiant un document de travail intitulé *Incertitude et changements climatiques : Déjouer le risque lié aux changements climatiques par la préparation et la résilience*. La SCHL a répondu au document de travail axé sur les risques découlant des changements climatiques qui peuvent nuire à la sécurité et à la solidité des institutions financières et régimes de retraite sous réglementation fédérale. Le BSIF peut utiliser cette consultation pour éclairer l'élaboration de directives liées au climat à l'avenir.

### Mises à jour sur les changements comptables à venir

Les renseignements relatifs à toutes les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) qui auront (ou qui pourraient avoir) une incidence sur la SCHL sont présentés à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notamment, comme il est indiqué dans le présent document, nous adopterons l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Nous continuons de progresser dans la mise en œuvre de cette norme et nous n'avons pas de mises à jour importantes à signaler au 31 mars 2021.

# RÉSULTATS FINANCIERS

## Points saillants financiers

### Bilan consolidé résumé

Au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020 (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Total de l'actif	11 895	10 914	20 694	20 864	275 485	269 616	(450)	(424)	307 624
Total du passif	11 403	10 582	9 572	7 494	273 917	266 705	(420)	(386)	294 472	284 395
Total des capitaux propres du Canada	492	332	11 122	13 370	1 568	2 911	(30)	(38)	13 152	16 575

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus dans la section « Contexte opérationnel et perspectives pour 2020 », nous avons recommencé à verser au gouvernement du Canada des dividendes de 3 895 millions de dollars au premier trimestre de 2021. Cela a été partiellement compensé par un résultat global de 472 millions de dollars, entraînant une baisse de 3 423 millions de dollars (21 %) des capitaux propres du Canada.

Notre actif total a augmenté de 6 654 millions de dollars (2 %) et notre passif total, de 10 077 millions de dollars (4 %). Ces augmentations sont principalement attribuables à l'émission d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC), ce qui a entraîné des augmentations tant des prêts que des emprunts au coût amorti. Les activités de prêts de la SNL ont également fait augmenter les investissements, les prêts et les emprunts au coût amorti. La majeure partie de l'augmentation résiduelle de notre passif est attribuable aux dividendes à payer, car les dividendes déclarés en mars ont été payés en avril.

### États consolidés résumés des résultats et du résultat global

Trois mois clos le 31 mars (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Financement public des programmes de logement	1 392	914	-	-	-	-	-	-	1 392
Primes et droits acquis	-	-	347	335	172	160	-	-	519	495
Autres produits <sup>1</sup>	23	(3)	91	28	36	21	4	4	154	50
<b>Total des produits et du financement public</b>	<b>1 415</b>	<b>911</b>	<b>438</b>	<b>363</b>	<b>208</b>	<b>181</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2 065</b>	<b>1 459</b>
Programmes de logement	1 315	842	-	-	-	-	-	-	1 315	842
Règlements d'assurance	-	-	(185)	122	-	-	-	-	(185)	122
Charges opérationnelles	78	63	87	69	20	18	-	-	185	150
<b>Total des charges</b>	<b>1 393</b>	<b>905</b>	<b>(98)</b>	<b>191</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 315</b>	<b>1 114</b>
Impôt sur le résultat	3	-	133	44	47	41	1	1	184	86
<b>Résultat net</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>403</b>	<b>128</b>	<b>141</b>	<b>122</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>566</b>	<b>259</b>
Autres éléments du résultat global	141	71	(151)	377	(89)	120	5	(10)	(94)	558
<b>Résultat global</b>	<b>160</b>	<b>77</b>	<b>252</b>	<b>505</b>	<b>52</b>	<b>242</b>	<b>8</b>	<b>(7)</b>	<b>472</b>	<b>817</b>

<sup>1</sup> Les autres produits incluent les produits d'intérêts nets, les produits de placements, les gains (pertes) nets sur les instruments financiers et les autres produits.



Le total des produits et du financement public a augmenté de 606 millions de dollars (42 %), en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 478 millions de dollars (52 %) du financement public des programmes de logement, alimentée principalement par 349 millions de dollars pour l'ICRL et par 203 millions de dollars pour les initiatives provinciales/territoriales de la SNL, y compris l'ACL. Cela a été partiellement compensé par une diminution attribuable à une contribution ponctuelle de 60 millions de dollars liée à des programmes existants en difficulté au premier trimestre de l'an dernier.
- Une augmentation de 104 millions de dollars (208 %) des autres produits principalement attribuable à une réduction de 5 millions de dollars de nos provisions pour pertes de crédit attendues, comparativement à une augmentation de 91 millions de dollars de nos provisions pour pertes de crédit attendues au cours de la même période l'an dernier, en raison de projections plus optimistes concernant les marchés financiers.
- Une augmentation de 24 millions de dollars (5 %) des primes et droits acquis due à la hausse des droits acquis dans le cadre des activités de financement hypothécaire en raison des récents changements de tarification et des augmentations des droits, ainsi que des volumes plus élevés des années précédentes. Cela inclut la hausse des primes acquises dans le cadre des activités d'assurance prêt hypothécaire, principalement en raison de la comptabilisation des volumes plus élevés d'assurance pour immeubles collectifs des années précédentes.

Le total des charges a augmenté de 201 millions de dollars (18 %) en raison des éléments suivants :

- L'augmentation du financement public des programmes de logement décrit plus haut a entraîné une hausse des dépenses des programmes de logement et des charges opérationnelles.
- Baisse de 307 millions de dollars (252 %) des règlements d'assurance attribuable à des variables économiques plus favorables par rapport à la même période l'an dernier lorsque la pandémie de COVID-19 a commencé, ainsi qu'aux prévisions de prêts en souffrance résultant du fait que les reports ne se sont pas concrétisés en demande de règlement.

Les autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt) ont diminué de 652 millions de dollars (117 %), principalement en raison des éléments suivants :

- Une augmentation importante des taux obligataires au cours du trimestre, par rapport à une baisse des taux obligataires au cours de la même période l'an dernier. Cela a donné lieu à une augmentation de 717 millions de dollars (192 %) des pertes nettes latentes sur les titres de créance détenus à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- Cette baisse a été partiellement compensée par une hausse de 121 millions de dollars (88 %) des gains sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées. Cela s'explique par l'effet combiné d'une hausse plus élevée du taux d'actualisation par rapport à la même période l'an dernier et d'une baisse plus faible du rendement des actifs par rapport au premier trimestre de 2020, alors que les rendements étaient nettement inférieurs au début de la pandémie de COVID-19.

## Paramètres et ratios financiers

### Activités d'assurance prêt hypothécaire

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Contrats d'assurance en vigueur (G\$)		Volumes d'assurance <sup>1</sup> (logements)		Volumes d'assurance <sup>1</sup> (\$)		Primes et droits perçus <sup>2</sup>		Règlements payés <sup>3</sup>	
	Aux		trois mois clos le							
	31 mars 2021	31 déc. 2020	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
P.-O., à l'unité	209	216	11 734	15 023	3 354	4 203	117	149	21	56
Portefeuille	106	114	730	4 222	210	1 327	1	7	3	4
Immeubles collectifs <sup>4</sup>	107	101	35 662	36 757	5 554	5 265	213	192	10	3
<b>Total</b>	<b>422</b>	<b>431</b>	<b>48 126</b>	<b>56 002</b>	<b>9 118</b>	<b>10 795</b>	<b>331</b>	<b>348</b>	<b>34</b>	<b>63</b>

<sup>1</sup> Il n'y a eu aucune substitution au titre de l'assurance de portefeuille pendant les trois mois clos le 31 mars 2021 (aucune substitution pour les trois mois clos le 31 mars 2020).

<sup>2</sup> Il est possible que les primes et droits perçus ne correspondent pas aux primes et droits différés sur les contrats souscrits pendant la période en raison de la date de perception.

<sup>3</sup> Les règlements payés font référence aux montants nets de trésorerie payés pour les demandes de règlement d'assurance. Cela n'inclut pas les demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux et les prêts hypothécaires indexés.

<sup>4</sup> Les primes et droits perçus pour les immeubles collectifs résidentiels comprennent 17,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2021 (8,5 millions pour le trimestre clos le 31 mars 2020) reçus du gouvernement du Canada pour l'IFCLL.

Les contrats d'assurance en vigueur ont diminué de 9 milliards de dollars (2 %) en raison de la baisse des volumes assurés, comparativement aux exercices précédents, et de l'arrivée à échéance de contrats. Les nouveaux prêts assurés totalisaient 9 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement estimatifs des prêts se chiffraient à 18 milliards de dollars.

Le volume d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité a diminué de 3 289 logements (22 %) par rapport à la même période l'an dernier en raison des changements apportés à nos critères de souscription. Le volume d'assurance de portefeuille a diminué de 3 492 logements (83 %), car la demande de financement des prêteurs était plus forte au début de la pandémie. De plus, les volumes de prêts pour immeubles collectifs résidentiels ont diminué de 1 095 logements (3 %), et le refinancement des immeubles collectifs a représenté la majeure partie de la baisse, car les approbations de refinancement sont limitées aux fins de réparation et de réinvestissement dans le logement depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Le montant des prêts assurés a diminué de 1,7 milliard de dollars (16 %) par rapport à la même période l'an dernier, en raison de la diminution du nombre de logements de propriétaires-occupants assurés et de l'assurance de portefeuille. Cela a été partiellement compensé par l'augmentation de la valeur assurée dans les immeubles collectifs.

La diminution du volume d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité et de l'assurance de portefeuille explique la plus grande partie de la baisse de 17 millions de dollars (5 %) des primes et droits perçus.

La baisse des règlements payés est principalement attribuable à une diminution des demandes de règlement pour propriétaires-occupants, car les prêteurs ont recouvré des sommes suffisantes lors de la vente des propriétés pour couvrir les pertes, en raison de l'amélioration de la conjoncture économique, comme indiqué dans la section Contexte opérationnel et perspectives pour 2021, ci-dessus.

<i>(en pourcentage)</i>	Trois mois clos le 31 mars	
	2021	2020
Pourcentage de pertes <sup>1,2</sup>	(53,3)	36,5
Ratio des charges opérationnelles	25,1	20,6
Ratio mixte	(28,2)	57,1
Indice de l'importance des règlements	31,8	28,8
Rendement du capital	13,1	4,2
Rendement du capital requis	16,7	4,9

<sup>1</sup> Le pourcentage de pertes sur l'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité et l'assurance de portefeuille à l'exclusion des immeubles collectifs s'est établi à (69,9) % pendant les trois mois clos le 31 mars 2021 (38,0 % pour les trois mois clos le 31 mars 2020).

<sup>2</sup> Le ratio des pertes est calculé en fonction des dépenses au titre des règlements d'assurance engagés au cours de la période, qui sont estimées selon la modélisation actuarielle effectuée en fonction des projections des variables économiques et des prêts en souffrance.

Le ratio de pertes et le ratio combiné ont diminué principalement en raison de la baisse des charges liées aux demandes de règlement, car la provision a été libérée à la suite de la baisse du taux de chômage, de la hausse du produit intérieur brut et du fait que les prêts en souffrance ne se sont pas concrétisés en demande de règlement.

L'augmentation du ratio des charges opérationnelles est principalement attribuable au fait que les coûts liés à la technologie ont été partiellement compensés par la hausse des primes et droits acquis, comme expliqué ci-dessus.

Bien que les règlements payés aient diminué, l'indice de l'importance des règlements a augmenté en raison de la hausse des règlements bruts en pourcentage des prêts assurés, en raison d'une importante demande de règlement pour immeubles collectifs.

Le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres requis ont augmenté en raison de la hausse du résultat net annualisé, comme expliqué ci-dessus. Le rendement des capitaux propres a également augmenté en raison de la diminution du capital moyen attribuable à la déclaration en mars 2021 d'un dividende de 2 500 millions de dollars.

	Au 31 mars 2021		Au 31 décembre 2020	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
P.-O., à l'unité	4 795	0,46 %	4 967	0,47 %
Portefeuille	1 339	0,17 %	1 471	0,18 %
Immeubles collectifs	74	0,28 %	64	0,25 %
<b>Total</b>	<b>6 208</b>	<b>0,34 %</b>	<b>6 502</b>	<b>0,34 %</b>

Le taux de prêts en souffrance correspond aux prêts en retard depuis plus de 90 jours en pourcentage des prêts assurés en cours de remboursement. Les prêts en souffrance ont diminué dans toutes les régions, sauf les Prairies et les Territoires, du fait de la conjoncture économique un peu plus bonne dans ces régions. Les données sur les prêts en souffrance ne tiennent pas compte des reports de paiements en raison de la COVID-19.

## Activités de financement hypothécaire

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Total des cautionnements en vigueur (G\$)		Nouveaux titres cautionnés (G\$)		Droits de cautionnement et de demande perçus <sup>1</sup>	
	Aux		trois mois clos le			
	31 mars 2021	31 déc. 2020	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
TH LNH <sup>2</sup>	217	232	28	35	149	115
OHC	262	257	10	11	42	39
<b>Total</b>	<b>479</b>	<b>489</b>	<b>38</b>	<b>46</b>	<b>191</b>	<b>154</b>

<sup>1</sup> Droits de cautionnement et de demande perçus pour les TH LNH, droits de cautionnement perçus pour les OHC.

<sup>2</sup> Comme le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) est maintenant terminé, aucun titre n'a été vendu dans le cadre du PAPHA au cours des trois mois clos le 31 mars 2021 (trois mois clos le 31 mars 2020 – 3 milliards de nouveaux titres et 2 milliards de dollars de titres garantis au cours des trimestres précédents).

Le total des cautionnements en vigueur correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital liée aux cautionnements de paiement périodique. Les cautionnements en vigueur totalisaient 479 milliards de dollars au 31 mars 2021, en baisse de 10 milliards (2 %) puisque le montant des cautionnements arrivés à échéance et de la réduction du capital des titres déjà en circulation a été supérieur à celui des nouveaux titres cautionnés par la SCHL.

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont augmenté de 37 millions de dollars (24 %) en raison de la hausse du prix des TH LNH qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

<i>(en pourcentage)</i>	Trois mois clos le 31 mars	
	2021	2020
Ratio des charges opérationnelles	8,9	8,4
Rendement du capital	25,2	20,4
Rendement du capital requis	65,6	38,7

Le ratio des charges opérationnelles a grimpé de 0,5 point de pourcentage, car les coûts des technologies de l'information ont augmenté davantage que les droits de cautionnement et de demande acquis, en hausse en raison de l'augmentation des taux et des volumes au cours des dernières années.

Le rendement des capitaux propres a augmenté en raison de la hausse du résultat net annualisé et de la diminution du capital moyen attribuable aux dividendes de 1 395 millions de dollars déclarés en mars 2021.

Le rendement du capital requis a augmenté en raison de l'effet combiné d'une augmentation du résultat net en grande partie attribuable à la hausse des droits de cautionnement et de demande acquis, comme expliqué ci-dessus et à une diminution du capital requis moyen en raison de la méthodologie révisée du capital économique décrite dans le dernier rapport annuel.

## Financement public des programmes de logement

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le financement public des programmes de logement autorisé par le Parlement qui nous est accordé pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant que nous avons comptabilisé pendant l'année civile.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos le 31 mars	
	2021	2020
<b>Montants autorisés en 2020-2021 (2019-2020)</b>		
Budget principal des dépenses	2 920	2 657
Budget supplémentaire des dépenses A <sup>1,2</sup>	3 039	9
Budget supplémentaire des dépenses B <sup>1,3</sup>	873	78
Budget supplémentaire des dépenses C <sup>1,4</sup>	(812)	-
Moins la tranche comptabilisée à l'année civile 2020 (2019)	(4 064)	(1 282)
Moins le financement public inutilisé pour 2020-2021 (2019-2020)	(238)	(527)
Moins le financement bloqué	(252)	-
<b>Tranche du financement public des programmes de logement pour 2020-2021 (2019-2020) financée en 2021 (2020)</b>	<b>1 466</b>	<b>935</b>
<b>Montants autorisés en 2021-2022 (2020-2021)</b>		
Budget principal des dépenses	3 259	2 920
Budget supplémentaire des dépenses A <sup>1</sup>	-	(3 039)
Budget supplémentaire des dépenses B <sup>1,3</sup>	-	873
Budget supplémentaire des dépenses C <sup>1,4</sup>	-	(812)
<b>Total du financement public des programmes de logement pour l'exercice</b>	<b>3 259</b>	<b>6 830</b>
Moins la tranche à comptabiliser pendant les prochains trimestres	(3 259)	(6 594)
Crédits inutilisés prévus pour 2021-2022 (réellement inutilisés en 2020-2021)	-	(238)
<b>Tranche du financement public des programmes de logement pour 2021-2022 (2020-2021) financée en 2021 (2020)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du financement public des programmes de logement financés pour les trois mois clos les 31 mars</b>	<b>1 466</b>	<b>935</b>

<sup>1</sup> Les budgets supplémentaires des dépenses correspondent au financement public additionnel voté par le Parlement ou prescrit par la loi pendant l'exercice du gouvernement.

<sup>2</sup> Approbation du Budget supplémentaire des dépenses A 2020-2021 pour l'Aide au loyer d'urgence pour les activités commerciales, le Défi d'offre de logements et le financement pour répondre au rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées : Aide pour réclamer notre pouvoir et notre place (Budget 2019-2020 sur l'Initiative de recherche et de données sur le logement, l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, l'approche du logement basée sur les droits de la personne et d'autres initiatives).

<sup>3</sup> Budget supplémentaire des dépenses B 2020/2021 approuvé pour l'Initiative pour la création rapide de logements, le Fonds pour l'innovation, les initiatives fédérales, provinciales et territoriales et d'autres initiatives de la Stratégie nationale sur le logement (budget 2019/2020 pour le Fonds de co-investissement, le Fonds pour l'innovation, l'Initiative pour l'achat d'une première propriété et d'autres initiatives).

<sup>4</sup> Budget supplémentaire des dépenses C approuvé : augmentation de 19 millions de dollars pour les programmes liés à la COVID-19, y compris l'AUCLC, l'initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits et Granville Island, et réduction de 831 millions de dollars dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne pour l'AUCLC (néant pour 2019/2020).

# Gestion du capital

## Cadres

Pour nos activités d'aide au logement, nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL). Nos programmes d'octroi de prêts sont appliqués selon le seuil d'équilibre à long terme; cependant, une tranche de leurs produits est conservée dans cette réserve pour tenir compte des risques de taux d'intérêt et de crédit inhérents à ces prêts. Les variations latentes de la juste valeur ainsi que les pertes sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées sont imputées aux résultats non distribués. La SCHL n'affecte pas de capital pour ses activités d'aide au logement, car elles ne présentent pas de risques financiers importants pour la SCHL.

Pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire, notre cadre de gestion du capital respecte les règlements du BSIF concernant l'utilisation du TSAH, car notre capital économique est inférieur aux exigences réglementaires de capital établies par le BSIF; par conséquent, le capital requis doit obligatoirement tenir compte du capital réglementaire.

Pour nos activités de financement hypothécaire, notre cadre de gestion du capital est conforme aux pratiques exemplaires du secteur et intègre les principes réglementaires du BSIF, y compris ceux qui sont énoncés dans sa ligne directrice E-19, Évaluation interne des risques et de la solvabilité, et ceux du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Dans le cadre de notre évaluation de la suffisance du capital, nous avons recours à une approche intégrée visant à évaluer nos besoins tant du point de vue du capital réglementaire que du capital économique, afin d'établir des cibles de capital qui tiennent compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque.

## Ratios

Le tableau qui suit présente nos ratios du capital.

<i>(en pourcentage)</i>	Aux	
	31 mars 2021	31 déc. 2020
Assurance prêt hypothécaire : capital disponible par rapport au capital minimal requis (TSAH)	191 %	234 %
Capital disponible des activités de financement hypothécaire par rapport au capital requis	192 % <sup>1,2</sup>	349 %

<sup>1</sup> Du point de vue économique, le ratio du capital disponible par rapport au capital requis était de 128 % au 31 mars 2021 (176 % au 31 décembre 2020).

<sup>2</sup> Représente le capital disponible par rapport au capital requis d'un point de vue comptable qui exclut les primes et droits non acquis sur le capital requis.

Pour l'assurance prêt hypothécaire, notre ratio du capital selon le TSAH a baissé de 43 points de pourcentage, principalement en raison de la diminution du capital disponible, entraînée par la déclaration d'un dividende de 2 500 millions de dollars au cours du trimestre. Le capital requis pour le risque d'assurance a pour sa part diminué en raison d'une baisse de la valeur des contrats d'assurance en vigueur au cours du trimestre.

Notre ratio du capital disponible par rapport au capital requis des activités de financement hypothécaire a diminué de 157 points de pourcentage en raison de la déclaration d'un dividende pendant la période.

Voir la note 9 des états financiers consolidés trimestriels non audités, Gestion du capital, pour en savoir plus.

## Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire est financé par les flux de trésorerie provenant des primes et droits perçus et des intérêts encaissés, déduction faite des règlements et des charges opérationnelles. L'objectif d'investissement et la répartition de l'actif pour le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire visent à maximiser le rendement ajusté en fonction du risque, tout en réduisant au minimum le besoin de liquider des placements. Au 31 mars 2021, la juste valeur des placements totalisait 19,9 milliards de dollars (20,1 milliards au 31 décembre 2020); ce montant diminuera au deuxième trimestre en raison des paiements de dividende.

Le portefeuille de placements des activités de financement hypothécaire est financé par les droits de cautionnement et de demande perçus et les intérêts encaissés, déduction faite des charges. Il vise à couvrir les risques liés à nos cautionnements aux termes de nos activités de financement hypothécaire. L'objectif du portefeuille de placements des activités de financement hypothécaire consiste à maximiser notre capacité à répondre aux besoins de liquidité découlant des cautionnements de paiement périodique et à préserver le capital en investissant dans des titres du gouvernement du Canada. Au 31 mars 2021, la juste valeur des placements totalisait 5,9 milliards de dollars (5,4 milliards au 31 décembre 2020); ce montant diminuera au deuxième trimestre une fois que nous aurons versé le dividende.

## GESTION DES RISQUES

Conformément à la récente amélioration de l'économie décrite dans la section « Contexte opérationnel et perspectives pour 2021 » ci-dessus, nos risques financiers ont été réduits depuis la fin de 2020, le risque de marché étant tombé à faible, en raison de la baisse de la volatilité des taux d'intérêt et de la couverture des risques de change. De plus, en raison de la vigueur des marchés de l'habitation au Canada et du resserrement de nos critères de souscription en juillet dernier, notre risque d'assurance est demeuré stable. Le risque stratégique demeure élevé en raison des inquiétudes suscitées par l'évolution du marché de l'habitation et de la conjoncture économique au Canada après la pandémie. La hausse rapide des prix des habitations partout au Canada a accentué les problèmes d'abordabilité du logement pour les personnes les plus vulnérables, ce qui pose un défi pour la réalisation de notre aspiration. Toutes les autres catégories de risques sont demeurées inchangées, à un niveau modéré ou faible, depuis le 31 décembre 2020.

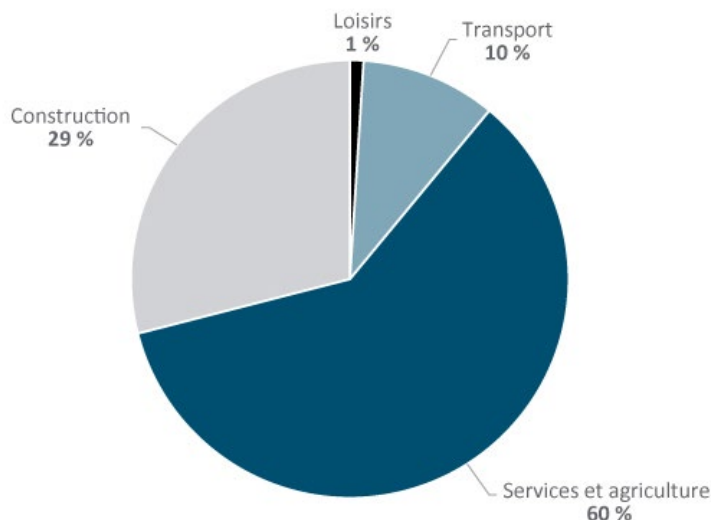
### Exploration continue de scénarios potentiellement graves

Tout en continuant de surveiller de près les risques découlant de la trajectoire de la reprise qui suivra la pandémie, nous avons élargi notre simulation de crise annuelle à l'échelle de la Société en explorant des scénarios graves sur une base trimestrielle. Nous effectuons cette analyse pour cerner les menaces potentielles à nos niveaux de capital et de liquidité et pour améliorer notre préparation opérationnelle en cas d'incident.

Au premier trimestre de 2021, une analyse de la reprise en forme de « K » a été entreprise, dans le cadre de laquelle certains secteurs se redressent plus rapidement et progressent vers le haut, tandis que d'autres faiblissent et reculent. L'accent a été mis sur les risques potentiels provenant des secteurs des services à forte interaction, qui connaissent des difficultés, dans les provinces dépendantes du pétrole, où notre exposition est concentrée dans l'assurance pour propriétaires-occupants. Les demandes de règlement d'assurance en cas de chômage grave s'élèveraient à 1,9 milliard de dollars sur une période de cinq ans, ce qui représente une augmentation de 411 millions de dollars par rapport à des conditions de chômage normales.

Le risque est attribuable au fait que nos volumes d'assurance pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité sont exposés à des emprunteurs travaillant dans des secteurs qui s'affaiblissent. En effet, les secteurs des services et de l'agriculture représentent plus de 50 % de la part totale, comme il est indiqué ci-dessus.

**Part des pertes supplémentaires de 411 millions de dollars, par secteur, dans le scénario de reprise en forme de « K »**



En ce qui concerne l'assurance pour immeubles collectifs, il n'y a pas de concentration de l'exposition, parce que la composition de nos activités ressemble beaucoup à la moyenne nationale et que le portefeuille global demeure bien diversifié malgré une plus forte proportion de prêts pour appartements locatifs assurés en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador. Les répercussions économiques asymétriques d'une reprise en forme de « K » sur les populations vulnérables se traduisent par un taux de chômage élevé et une hausse des inégalités en matière de revenu, qui pourraient amplifier les inégalités sociales et compliquer l'atteinte de nos objectifs en matière d'abordabilité.

Les résultats indiquent que nous sommes suffisamment capitalisés. Le scénario tel que conçu ne menace pas notre santé financière ni notre préparation opérationnelle.

À l'avenir, notre nouvelle approche de simulation de crise agile comprendra des scénarios d'analyse trimestriels découlant de l'évolution rapide de l'environnement.



# DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	T1 2021	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019	T3 2019	T2 2019
<b>Résultats consolidés</b>								
Total de l'actif	307 624	300 970	303 227	294 167	283 711	276 259	276 685	272 242
Total du passif	294 472	284 395	287 196	278 473	268 281	261 646	261 857	257 333
Total des capitaux propres du Canada	13 152	16 575	16 031	15 694	15 430	14 613	14 828	14 909
Total des produits et du financement public	2 065	2 029	2 682	1 781	1 459	1 191	1 049	1 020
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	1 499	1 640	2 234	1 215	1 200	767	666	641
Résultat net	566	389	448	566	259	424	383	379
<b>Activités d'aide au logement</b>								
Financement public des programmes de logement	1 392	1 372	1 977	629	914	489	393	380
Résultat net (perte)	19	22	15	25	-	27	10	-
Total des capitaux propres du Canada	492	332	287	268	379	302	270	247
<b>Activités d'assurance prêt hypothécaire</b>								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	422	431	438	433	425	429	433	439
Volumes d'assurance <sup>1</sup>	9 118	19 494	19 617	26 939	10 795	14 320	14 063	14 191
Primes et droits perçus	330	518	570	573	348	432	466	428
Primes et droits acquis	347	344	347	346	335	358	359	357
Règlements payés	34	23	20	34	63	63	53	46
Charges pour règlement d'assurance	(185)	(113)	171	292	122	40	42	36
Résultat net	403	342	192	400	128	266	255	297
Taux de prêts en souffrance	0,34 %	0,34 %	0,34 %	0,34 %	0,32 %	0,31 %	0,30 %	0,29 %
Pourcentage de pertes	(53,3) %	(32,9) %	49,3 %	84,3 %	36,5 %	11,3 %	11,6 %	10,2 %
Ratio des charges opérationnelles	25,1 %	29,4 %	19,2 %	21,3 %	20,6 %	22,0 %	20,8 %	20,7 %
Ratio mixte	(28,2) %	(3,5) %	68,5 %	105,6 %	57,1 %	33,3 %	32,4 %	30,9 %
Indice de l'importance des règlements	31,8 %	27,0 %	31,0 %	28,9 %	28,8 %	29,9 %	30,0 %	28,8 %
Rendement du capital	13,1 %	10,4 %	5,9 %	13,2 %	4,2 %	8,8 %	8,3 %	9,7 %
Rendement du capital requis	16,7 %	10,5 %	7,7 %	14,9 %	4,9 %	10,6 %	9,8 %	11,3 %
Capital disponible sur le capital minimal requis (% TSAH)	191 %	234 %	233 %	231 %	207 %	195 %	197 %	197 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires résidentiels en cours de remboursement au Canada (\$) qui sont assurés par la SCHL	24,8 %	26,2 %	25,9 %	25,8 %	26,0 %	26,4 %	27,0 %	28,0 %
<b>Activités de financement hypothécaire</b>								
Cautionnements en vigueur (G\$)	479	489	500	516	494	493	488	492
Titres cautionnés	38 184	51 855	42 667	84 342	45 930	50 140	42 930	41 708
Droits de cautionnement et de demande perçus	191	241	186	323	154	129	164	136
Droits de demande et de cautionnement acquis	172	172	165	170	160	156	146	142
Résultat net	141	135	130	143	122	126	116	114
Ratio des charges opérationnelles	8,9 %	8,8 %	7,0 %	9,0 %	8,4 %	9,3 %	9,3 %	9,7 %
Rendement du capital	25,2 %	18,9 %	19,1 %	21,9 %	20,4 %	21,7 %	19,1 %	18,4 %
Rendement du capital requis	65,6 %	49,6 %	40,8 %	42,9 %	38,7 %	38,9 %	35,9 %	34,9 %
Capital disponible sur le capital requis <sup>2</sup>	192 %	349 %	233 %	223 %	211 %	190 %	198 %	203 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires résidentiels en cours de remboursement au Canada (\$) qui sont regroupés en blocs de titres cautionnés par la SCHL	28,6 %	29,5 %	29,3 %	30,6 %	30,3 %	30,6 %	30,9 %	31,4 %

<sup>1</sup> Le volume total d'assurance comprend les substitutions de portefeuille.

<sup>2</sup> Avant la mise à jour de la méthode du capital économique pour le financement hypothécaire le 25 novembre 2020, ce ratio était calculé selon la méthode du seuil de capital lors de la détermination du capital requis.

# États financiers consolidés trimestriels non audités

## TABLE DES MATIÈRES

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	19
BILAN CONSOLIDÉ.....	20
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL.....	21
ÉTAT CONSOLIDÉ DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA .....	22
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE .....	23
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS.....	24
1. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ .....	24
2. MODE DE PRÉPARATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES .....	24
3. CHANGEMENTS COMPTABLES EN VIGUEUR ET À VENIR .....	24
4. JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DE MÉTHODES COMPTABLES ET LA PRÉPARATION D'ESTIMATIONS ...	25
5. INFORMATIONS SECTORIELLES .....	26
6. FINANCEMENT PUBLIC ET CHARGES DES PROGRAMMES DE LOGEMENT .....	28
7. ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE .....	28
8. FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE .....	30
9. GESTION DU CAPITAL.....	30
10. ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR .....	33
11. PLACEMENTS EN VALEURS MOBILIÈRES .....	37
12. PRÊTS.....	38
13. EMPRUNTS .....	40
14. PRODUITS ET CHARGES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS .....	41
15. RISQUE DE MARCHÉ.....	42
16. RISQUE DE CRÉDIT.....	43
17. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI .....	43
18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT .....	44
19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	44
20. ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS .....	44
21. INFORMATIONS COMPARATIVES.....	45
22. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR.....	45

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Période close le 31 mars 2021

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels non audités conformément à la norme comptable internationale *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels non audités exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels non audités.



Romy Bowers  
Présidente et première dirigeante



Lisa Williams, CPA, CA  
Chef des finances

Le 25 mai 2021

## BILAN CONSOLIDÉ

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Aux	
		31 mars 2021	31 décembre 2020
<b>Actif</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 139	2 301
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		-	174
Intérêts courus à recevoir		1 226	714
Placements en valeurs mobilières			
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	11	452	399
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)	11	20 700	23 094
Au coût amorti	10	2 240	1 427
Instruments dérivés		29	117
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	6	863	339
Prêts	12		
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		604	743
Au coût amorti		276 158	270 450
Débiteurs et autres actifs		932	931
Immeubles de placement		281	281
		307 624	300 970
<b>Passif</b>			
Créditeurs et autres passifs		1 157	752
Intérêts courus à payer		1 103	573
Dividendes à payer	9	3 895	-
Instruments dérivés		44	8
Provision pour règlements	7	521	735
Emprunts	13		
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		857	1 156
Au coût amorti		278 399	272 369
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		257	549
Primes et droits non acquis	7, 8	8 030	8 021
Passif d'impôt différé		209	232
		294 472	284 395
Engagements et passifs éventuels	20		
<b>Capitaux propres du Canada</b>			
Capital d'apport	9	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		255	607
Résultats non distribués		12 872	15 943
		13 152	16 575
		307 624	300 970

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Trois mois clos les 31 mars	
		2021	2020
Produits d'intérêts		1 120	1 349
Charges d'intérêts		1 117	1 336
<b>Produits d'intérêts nets</b>		3	13
Financement public des programmes de logement	6	1 392	914
Primes et droits acquis	7, 8	519	495
Produits de placements		89	118
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	14	55	(88)
Autres produits		7	7
<b>Total des produits et du financement public</b>		2 065	1 459
<b>Charges autres que d'intérêts</b>			
Programmes de logement	6	1 315	842
Règlements d'assurance		(185)	122
Charges opérationnelles		185	150
<b>Total des charges</b>		1 315	1 114
<b>Résultat avant impôt</b>		750	345
Impôt sur le résultat	18	184	86
<b>Résultat net</b>		566	259
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt</b>			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net			
Gains (pertes) nets latents sur les titres de créance désignés à la JVAERG	18	(343)	374
Reclassement des pertes (gains) sur les titres de créance désignés à la JVAERG pendant la période	18	(9)	47
<b>Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</b>		(352)	421
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net			
Gains sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées	17, 18	258	137
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>		258	137
<b>Total des autres éléments du résultat global, après impôt</b>		(94)	558
<b>Résultat global</b>		472	817

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Trois mois clos les 31 mars	
		2021	2020
<b>Capital d'apport</b>		25	25
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>			
Solde au début de la période		607	247
Autres éléments du résultat global		(352)	420
<b>Solde à la clôture de la période</b>		255	667
<b>Résultats non distribués</b>			
Solde au début de la période		15 943	14 341
Résultat net		566	259
Autres éléments du résultat global		258	138
Dividendes	9	(3 895)	-
<b>Solde à la clôture de la période</b>		12 872	14 738
<b>Capitaux propres du Canada</b>		13 152	15 430

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Trois mois clos les 31 mars	
		2021	2020
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Résultat net		566	259
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Amortissement des primes et escomptes sur les instruments financiers		38	19
Pertes (gains) nettes sur les instruments financiers		(189)	(113)
Impôt sur le résultat différé	18	(22)	(53)
Amortissement et dépréciation		30	8
Variation des actifs et passifs opérationnels			
Instruments dérivés		124	195
Intérêts courus à recevoir		(512)	(501)
Montants à recevoir du gouvernement du Canada		(629)	(591)
Débiteurs et autres actifs		75	(15)
Créditeurs et autres passifs		515	244
Intérêts courus à payer		530	496
Provision pour règlements		(214)	58
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		6	3
Primes et droits non acquis		9	10
Autres		(1)	5
Prêts	12		
Remboursements		4 924	10 711
Décaissements		(10 471)	(15 806)
Emprunts	13		
Remboursements		(5 858)	(13 400)
Émissions		11 667	19 148
		588	677
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Placements en valeurs mobilières			
Ventes et échéances		5 537	1 027
Achats		(4 601)	(890)
Règlement des contrats de change à terme			
Remboursements		206	10
Décaissements		(31)	(39)
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		174	(214)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(35)	(21)
		1 250	(127)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 838	550
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Début de la période		2 301	922
Clôture de la période		4 139	1 472
<b>Représentés par</b>			
Trésorerie		76	7
Équivalents de trésorerie		4 063	1 465
		4 139	1 472
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Intérêts encaissés pendant la période		875	1 045
Intérêts payés pendant la période		736	902
Dividendes encaissés pendant la période		-	1
Impôt sur le résultat payé pendant la période		146	211

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

## 1. Informations sur la Société

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL ou nous) est une société d'État canadienne créée en 1946, par suite de l'adoption de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL), afin de respecter les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Elle est également assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), en raison de sa désignation à la partie I de l'annexe III. La SCHL est une société d'État mandataire qui appartient exclusivement au gouvernement du Canada (gouvernement). Le Bureau national de la Société est situé au 700, chemin Montréal, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0P7.

Les présents états financiers consolidés trimestriels non audités au 31 mars 2021 et pour les trois mois clos à cette date ont été approuvés par notre Comité de vérification, qui a autorisé leur publication le 25 mai 2021.

## 2. Mode de préparation et principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale *Information financière intermédiaire* (IAS 34); ils n'incluent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Nous suivons les mêmes méthodes comptables, qui sont appliquées de la même manière, que celles indiquées à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, et les états financiers consolidés trimestriels non audités doivent être lus en parallèle avec ces derniers.

### Caractère saisonnier

Nous avons conclu que nos activités ne sont pas extrêmement saisonnières, conformément à l'IAS 34, mais nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été en raison des ventes de logements. Les règlements d'assurance varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

## 3. Changements comptables en vigueur et à venir

### Changements comptables en vigueur

Nous surveillons de près les nouvelles normes et les modifications de normes existantes qui ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous n'avons adopté aucune norme nouvelle ou modifiée et publiée par l'IASB qui a eu une incidence sur nos états financiers consolidés trimestriels non audités.

### Changements comptables à venir

L'IASB n'a pas publié d'autres nouvelles normes ni de modifications des normes actuelles qui se répercuteraient sur nous à l'avenir, outre celles qui ont été présentées à la note 3 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Plus particulièrement, comme il est indiqué, nous mettrons en œuvre la norme internationale d'information financière (IFRS) 17, *Contrats d'assurance*, le 1<sup>er</sup> janvier 2023.



## 4. Jugement critique dans l'application de méthodes comptables et la préparation d'estimations

Lors de la préparation des états financiers selon les IFRS, nous devons exercer notre jugement à diverses reprises, en plus de préparer des estimations et de poser des hypothèses, ce qui peut influencer considérablement sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Si c'est le cas, l'incidence sera comptabilisée pendant les périodes ultérieures. Nous avons présenté les principales hypothèses en ce qui concerne l'avenir et les autres importantes sources d'incertitude relative aux estimations à la date de clôture qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs au cours de l'exercice suivant à la note 4 de nos états financiers consolidés audités de l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2020. Les changements importants apportés depuis aux principaux jugements et estimations sont reflétés ci-dessous.

La pandémie de COVID-19 continue de toucher les économies du monde entier et ses répercussions sur nos activités sont devenues plus claires. Le nombre de prêts qui fait encore l'objet d'un report est maintenant négligeable, la nature et l'étendue des interventions gouvernementales et réglementaires sont plus claires et nos projections économiques sont plus optimistes. La plus grande incertitude causée par la COVID-19, en ce qui concerne les hypothèses que nous utilisons pour faire des estimations, continue d'être liée à notre provision pour règlements, comme il en est question ci-dessous.

### Jugement dans l'application de méthodes comptables

#### Provision pour règlements

Nous avons révisé notre estimation de la provision pour règlements au 31 mars 2021 afin de tenir compte de la mise à jour des prêts en souffrance et des hypothèses économiques à la date de clôture. La provision pour règlements ne reflète que les pertes encourues jusqu'au 31 mars 2021 et ne tient pas compte des pertes sur règlements qui pourraient survenir dans les périodes futures.

Nous avons notamment recommencé à utiliser les rapports sur les prêts en souffrance des institutions financières comme données d'entrée principale de notre méthode de provisionnement. Après le premier trimestre de 2020, nous nous sommes principalement appuyés sur les projections des variables économiques pour déterminer notre provision pour règlements, en raison des programmes de report des prêts offerts par les institutions financières en 2020 qui ont entraîné une diminution des prêts en souffrance, rendant plus difficile l'évaluation de la santé des prêts. Les programmes de report ont officiellement pris fin le 30 septembre 2020; par conséquent, les rapports sur les prêts en souffrance au 31 mars 2021 sont plus fiables et sont donc pris en compte dans notre estimation. Avec un portrait des prêts en souffrance plus complet au cours des prochains trimestres et une pleine compréhension de l'incidence des reports, nous nous attendons à procéder à d'autres révisions de notre provision.

En plus d'utiliser à nouveau les données sur les prêts en souffrance, notre provision pour règlements au 31 mars 2021 continue de tenir compte des projections des variables économiques. Nous tenons compte d'un certain nombre de scénarios pour établir une fourchette raisonnable pour la provision pour règlements, et notre estimation finale du 31 mars 2021 se base sur les principales hypothèses économiques suivantes pour les 18 prochains mois : taux de chômage moyen de 7,9 %; augmentation de l'indice des prix des logements de 4,7 %; augmentation du produit intérieur brut réel de 6,9 %. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur la provision pour règlements.

## 5. Informations sectorielles

Les états financiers consolidés trimestriels reflètent les comptes des secteurs de l'aide au logement, de l'assurance prêt hypothécaire et du financement hypothécaire, qui sont tous axés sur différents produits et programmes appuyant nos objectifs. Nous incluons les comptes de la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité juridique distincte, qui sont comptabilisés dans les activités de financement hypothécaire. Nous déterminons les résultats financiers de chaque secteur à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Pour tous les secteurs, les actifs sont situés au Canada, où les produits sont constatés.

Nous générons des produits pour le secteur à présenter comme suit :

- les produits des activités d'aide au logement incluent le financement public, les produits d'intérêts sur les prêts et les placements;
- les produits des activités d'assurance prêt hypothécaire incluent les primes d'assurance, les droits de demande et les produits de placements;
- les produits des activités de financement hypothécaire incluent les droits de cautionnement et de demande, les produits de placements et les produits d'intérêts sur les prêts.

Trois mois clos le 31 mars (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits d'intérêts	61	75	-	-	1 059	1 275	-	(1)	1 120	1 349
Charges d'intérêts	69	74	-	-	1 055	1 271	(7)	(9)	1 117	1 336
<b>Produits (pertes) d'intérêts nets</b>	<b>(8)</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>13</b>
Financement public des programmes de logement	1 392	914	-	-	-	-	-	-	1 392	914
Primes et droits acquis	-	-	347	335	172	160	-	-	519	495
Produits de placements	-	-	75	104	16	17	(2)	(3)	89	118
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	29	(10)	17	(75)	10	(2)	(1)	(1)	55	(88)
Autres produits (pertes)	2	6	(1)	(1)	6	2	-	-	7	7
<b>Total des produits et du financement public</b>	<b>1 415</b>	<b>911</b>	<b>438</b>	<b>363</b>	<b>208</b>	<b>181</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2 065</b>	<b>1 459</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>										
Programmes de logement	1 315	842	-	-	-	-	-	-	1 315	842
Règlements d'assurance	-	-	(185)	122	-	-	-	-	(185)	122
Charges opérationnelles	78	63	87	69	20	18	-	-	185	150
<b>Total des charges</b>	<b>1 393</b>	<b>905</b>	<b>(98)</b>	<b>191</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 315</b>	<b>1 114</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>22</b>	<b>6</b>	<b>536</b>	<b>172</b>	<b>188</b>	<b>163</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>750</b>	<b>345</b>
Impôt sur le résultat	3	-	133	44	47	41	1	1	184	86
<b>Résultat net</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>403</b>	<b>128</b>	<b>141</b>	<b>122</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>566</b>	<b>259</b>
Total des produits et du financement public	1 415	911	438	363	208	181	4	4	2 065	1 459
Produits (pertes) intersectoriels <sup>1</sup>	-	(1)	(3)	(4)	7	9	(4)	(4)	-	-
Total des produits externes et du financement public	1 415	910	435	359	215	190	-	-	2 065	1 459

<sup>1</sup> Les produits intersectoriels font référence à ce qui suit :

- L'aide au logement comptabilise les produits d'intérêts tirés de la détention d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) à titre de placements;
- L'assurance prêt hypothécaire comptabilise les produits de placements découlant de la détention d'OHC à titre de placements;
- Pour le secteur Financement hypothécaire, la FCH comptabilise les charges d'intérêt sur les OHC détenues dans le cadre des activités d'aide au logement et d'assurance prêt hypothécaire.

Au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020 (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations <sup>1</sup>		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<b>Actif</b>										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	779	1 171	2 264	1 121	1 096	9	-	-	4 139	2 301
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	-	174	-	-	-	-	-	-	-	174
Intérêts courus à recevoir	70	91	97	95	1 061	529	(2)	(1)	1 226	714
Placements en valeurs mobilières										
À la JVRN	369	318	83	81	-	-	-	-	452	399
À la JVAERG	-	-	17 449	18 676	3 699	4 821	(448)	(403)	20 700	23 094
Au coût amorti	2 240	1 447	-	-	-	-	-	(20)	2 240	1 427
Instruments dérivés	18	24	11	93	-	-	-	-	29	117
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	863	339	-	-	-	-	-	-	863	339
Prêts										
À la JVRN	581	719	23	24	-	-	-	-	604	743
Au coût amorti	6 526	6 160	78	80	269 554	264 210	-	-	276 158	270 450
Débiteurs et autres actifs	168	190	689	694	75	47	-	-	932	931
Immeubles de placement	281	281	-	-	-	-	-	-	281	281
	11 895	10 914	20 694	20 864	275 485	269 616	(450)	(424)	307 624	300 970
<b>Passif</b>										
Créditeurs et autres passifs	1 046	519	101	192	10	41	-	-	1 157	752
Intérêts courus à payer	58	57	-	-	1 047	517	(2)	(1)	1 103	573
Dividendes à payer	-	-	2 500	-	1 395	-	-	-	3 895	-
Instruments dérivés	10	8	34	-	-	-	-	-	44	8
Provision pour règlements	-	-	521	735	-	-	-	-	521	735
Emprunts										
À la JVRN	857	1 156	-	-	-	-	-	-	857	1 156
Au coût amorti	9 250	8 529	-	-	269 554	264 210	(405)	(370)	278 399	272 369
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	102	242	161	299	(6)	8	-	-	257	549
Primes et droits non acquis	-	-	6 119	6 129	1 911	1 892	-	-	8 030	8 021
Passif d'impôt différé	80	71	136	139	6	37	(13)	(15)	209	232
	11 403	10 582	9 572	7 494	273 917	266 705	(420)	(386)	294 472	284 395
<b>Capitaux propres du Canada</b>	492	332	11 122	13 370	1 568	2 911	(30)	(38)	13 152	16 575
	11 895	10 914	20 694	20 864	275 485	269 616	(450)	(424)	307 624	300 970

<sup>1</sup> Les éliminations portées au bilan concernent les placements intersectoriels en OHC, de même que les débiteurs et créditeurs intersectoriels.

## 6. Financement public et charges des programmes de logement

Nous avons affecté le financement public à l'administration des programmes de logement et des charges opérationnelles suivants, ventilé par responsabilités essentielles.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Aide pour répondre aux besoins de logement	1 270	753
Financement pour l'habitation	151	145
Expertise en logement et développement du potentiel	45	37
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>1 466</b>	<b>935</b>
Variation nette du financement public différé	(74)	(21)
<b>Total du financement public comptabilisé<sup>2</sup></b>	<b>1 392</b>	<b>914</b>

<sup>1</sup> Comprend des charges opérationnelles de 77 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2021 (57 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2020).

<sup>2</sup> Le total du financement public comptabilisé ne comprend pas les gains résultant des fonds empruntés à un taux inférieur au marché dans le cadre du Programme d'emprunt des sociétés d'État, qui sont comptabilisés dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers. Ces gains ont totalisé 29 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2021 (24 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2020).

Le tableau qui suit présente la variation des montants à recevoir du gouvernement du Canada. Le solde au 31 mars 2021 est principalement composé de charges des programmes de logement qui ont été engagées, mais qui n'ont pas encore été remboursées.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Solde au début de la période	339	249
Total du financement public	1 466	935
Total du financement public reçu pendant la période	(952)	(402)
Remises de tiers au gouvernement du Canada	9	-
<b>Solde à la clôture de la période avant l'ajustement des périodes antérieure et ultérieure</b>	<b>862</b>	<b>782</b>
Variation nette des ajustements des périodes antérieures	1	(7)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>863</b>	<b>775</b>

## 7. Assurance prêt hypothécaire

### Primes et droits non acquis

Les tableaux qui suivent présentent les variations du solde des primes et droits non acquis.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Solde au début de la période	6 129	5 496
Primes différées sur les contrats souscrits pendant la période	330	345
Primes acquises pendant la période	(343)	(329)
Droits de demande différés sur les contrats souscrits pendant la période	7	3
Droits de demande acquis pendant la période <sup>1</sup>	(4)	(3)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>6 119</b>	<b>5 512</b>

<sup>1</sup> Incluant seulement les droits de demande acquis concernant l'assurance pour immeubles collectifs pendant la période. Les droits de demande d'assurance à faible rapport prêt-valeur pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité sont acquis à mesure qu'ils sont perçus.

## Provision pour règlements

La provision pour règlements tient compte des demandes de règlement au titre des défauts de paiement survenus, mais non déclarés (DSND), au titre des défauts de paiement survenus, mais insuffisamment déclarés (DSID), en cours de traitement (DRCT) et concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux (LS) et prêts hypothécaires indexés (PHI).

La provision pour règlements comprend ce qui suit :

<i>(En millions)</i>	Aux					
	31 mars 2021			31 décembre 2020		
	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total
Pertes estimées non actualisées	458	23	481	651	25	676
Actualisation	(5)	(2)	(7)	(4)	(2)	(6)
Provision actualisée pour écarts défavorables	42	5	47	60	5	65
<b>Total de la provision pour règlements</b>	<b>495</b>	<b>26</b>	<b>521</b>	<b>707</b>	<b>28</b>	<b>735</b>

Le tableau qui suit présente les variations de la provision pour règlements.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars					
	2021			2020		
	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total
Provision pour règlements au début de la période	707	28	735	364	43	407
Règlements nets payés pendant la période	(34)	-	(34)	(63)	-	(63)
Provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période <sup>1</sup>	78	-	78	68	-	68
Évolution défavorable (favorable) des demandes de règlement durant la période précédente	(256)	(2)	(258)	53	-	53
<b>Provision pour règlements à la clôture de la période</b>	<b>495</b>	<b>26</b>	<b>521</b>	<b>422</b>	<b>43</b>	<b>465</b>

<sup>1</sup> Imputée aux règlements d'assurance dans l'état consolidé des résultats et du résultat global. Il est possible que la provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ne corresponde pas aux règlements d'assurance, car certaines charges de règlements d'assurance n'influent pas sur la provision pour règlements.

## Suffisance du passif d'assurance prêt hypothécaire

Nous effectuons chaque trimestre un test de suffisance du passif relativement au passif des primes et au passif des règlements. Le passif des primes représente une provision pour les règlements futurs et les charges connexes qui sont attendus à l'égard des primes non acquises des contrats d'assurance en vigueur. Ainsi, cette provision reflète les défauts qui ne sont pas encore survenus et, par conséquent, couvre la période allant de la date d'évaluation à la date de défaut (la date présumée à laquelle survient le défaut).

Selon le test de suffisance du passif, aucune réserve pour insuffisance des primes n'était requise au 31 mars 2021.

## 8. Financement hypothécaire

Nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts des OHC émises par la FCH, aux termes du Programme des OHC, ainsi que des TH LNH émis par des émetteurs agréés et fondés sur des prêts résidentiels, dans le cadre du Programme des TH LNH, si un émetteur est incapable de satisfaire à ses obligations dans le cadre de ces programmes. Le cas échéant, nous atténuons la perte en réalisant la sûreté couvrant les obligations, constituées principalement de prêts hypothécaires assurés, dans le cadre de chaque programme.

À la date de clôture, nous n'avons pas reçu de demande de règlement relative à notre cautionnement de paiement périodique. Selon notre analyse, aucune provision n'est requise en sus du solde des primes non acquises.

Les tableaux qui suivent présentent les variations du solde des primes et droits non acquis.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars					
	2021			2020		
	TH LNH	OHC	Total	TH LNH	OHC	Total
Solde au début de la période	1 341	551	1 892	1 152	503	1 655
Droits de cautionnement et de demande perçus pendant la période	149	42	191	115	39	154
Droits de cautionnement et de demande acquis pendant la période	(135)	(37)	(172)	(123)	(37)	(160)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>1 355</b>	<b>556</b>	<b>1 911</b>	<b>1 144</b>	<b>505</b>	<b>1 649</b>

## 9. Gestion du capital

Aux fins de la gestion du capital, nous considérons que notre capital disponible est égal au total des capitaux propres du Canada moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %.

En matière de gestion du capital, notre principal objectif est d'avoir un capital suffisant pour nos activités commerciales, c'est-à-dire nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, afin de réaliser notre mandat, tout en demeurant financièrement autonomes et en suivant les pratiques commerciales prudentes et les directives appliquées dans le secteur privé, le cas échéant. À l'heure actuelle, outre le capital de 25 millions de dollars prévu dans la Loi sur la SCHL, nous ne sommes pas assujettis à des normes externes en matière de capital minimal, mais nous nous conformons volontairement aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Nous procédons à une évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA), un dispositif intégré qui permet d'évaluer la suffisance du capital du point de vue tant du capital réglementaire que du capital économique et qui est utilisé pour établir des cibles de capital en tenant compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque. Notre propre version des exigences de capital est établie en déterminant nos risques et en évaluant si un montant de capital explicite est nécessaire pour absorber les pertes découlant de chaque risque. Cette manière de faire nous a également permis de nous conformer aux exigences de la Loi sur la SCHL et de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Le 25 novembre 2020, notre Conseil d'administration a approuvé une nouvelle méthode de calcul du capital économique permettant de déterminer le capital requis pour les activités de financement hypothécaire, que nous avons appliquée de façon prospective à partir de cette date. Consultez le Rapport annuel 2020 pour en savoir plus sur la méthodologie révisée du capital économique.

Nous avons fixé une cible interne pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire à un niveau permettant de couvrir tous les risques significatifs. Cette cible interne est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis et est établie de manière à servir d'indicateur précoce que des problèmes financiers doivent être résolus. Conformément à notre politique sur la gestion du capital, nous exerçons nos activités selon un capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. C'est pourquoi nous avons établi un niveau de fonctionnement qui dépasse notre cible interne pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Ce niveau est calibré en fonction d'intervalles de confiance définis par notre politique sur la gestion du capital et est établi de manière à nous donner suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà de la cible interne.

Nous déclarons au gouvernement des dividendes sur nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, dans la mesure où il y a des résultats et des résultats non distribués non affectés aux réserves, à la capitalisation ou à nos besoins pour l'application de la LNH ou de la Loi sur la SCHL, ou à toute autre fin relative à l'habitation autorisée par le Parlement. Nous ne gérons toutefois pas notre capital en fonction du paiement de dividendes. Nous avons déclaré des dividendes de 3 895 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2021 (trimestre clos le 31 mars 2020 – aucun dividende payé ou déclaré), qui étaient à payer au 31 mars 2021.

Les composantes du capital disponible consolidé sont présentées ci-après.

<i>(En millions)</i>	Aux	
	31 mars 2021	31 décembre 2020
Capital d'apport	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global	255	607
Résultats non distribués affectés	10 444	9 905
Résultats non distribués non affectés <sup>1</sup>	2 428	6 038
<b>Total des capitaux propres du Canada<sup>2</sup></b>	<b>13 152</b>	<b>16 575</b>
Moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %	(64)	(67)
<b>Total du capital disponible</b>	<b>13 088</b>	<b>16 508</b>

<sup>1</sup> Les résultats non distribués non affectés représentent les résultats non distribués qui dépassent notre capital opérationnel pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire.

<sup>2</sup> Les capitaux propres du Canada tiennent compte de l'incidence des éliminations.

## Capital des activités d'assurance prêt hypothécaire

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	31 mars 2021	31 décembre 2020
Capital affecté <sup>1</sup>	9 576	9 374
Capital non affecté	1 546	3 996
<b>Total du capital des activités d'assurance prêt hypothécaire</b>	<b>11 122</b>	<b>13 370</b>
Moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %	(64)	(67)
<b>Total du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire</b>	<b>11 058</b>	<b>13 303</b>
Cible interne	155 %	155 %
Capital opérationnel	165 %	165 %
Niveau de capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH)	191 %	234 %

<sup>1</sup> Nous affectons les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global à notre capital opérationnel de 165 % selon le TSAH.

## Capital des activités de financement hypothécaire

Le capital des activités de financement hypothécaire est affecté aux fins des cautionnements fournis dans le cadre de nos programmes des TH LNH et des OHC. Il n'y a pas de capital réglementaire, et le montant de capital affecté est établi en fonction de notre méthode de calcul du capital économique, comme indiqué dans le dernier rapport annuel. Selon la méthode révisée mise en place le 25 novembre 2020, l'ATR est de 3 milliards de dollars (capital économique requis), montant qui sera réévalué chaque année dans le cadre du processus ORSA. Au 31 mars 2021, nous détenons un actif total de 4 870 millions de dollars moins un passif de 1 403 millions de dollars (excluant les primes et droits non acquis). Ces montants excluent les actifs et passifs liés au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA). La SCHL est suffisamment capitalisée du point de vue du capital économique, avec un actif net de 3 467 millions de dollars (capital économique disponible), pour plus que compenser le besoin total en actif de 3 milliards de dollars.

Les résultats non distribués affectés sont déterminés en déduisant les droits de cautionnement et de demande non acquis de l'ATR pour obtenir la valeur comptable du capital requis. Au 31 mars 2021, le capital affecté de 1,1 milliard de dollars est inférieur au montant de 1,2 milliard de dollars requis selon notre méthode précédente et est attribuable à l'élimination du seuil de capital.

Nous comparons notre solde de capitaux propres de clôture aux résultats non distribués affectés établis ci-dessus pour évaluer le capital disponible possible pour les dividendes tout en veillant à ce que nos actifs disponibles ne chutent pas en deçà du capital économique requis de 3 milliards de dollars.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	31 mars 2021	31 décembre 2020
Capital affecté <sup>1</sup>	1 087	1 107
Capital non affecté	481	1 804
<b>Total du capital disponible des activités de financement hypothécaire</b>	<b>1 568</b>	<b>2 911</b>
Capital disponible sur le capital requis (%)	192 %	349 %
Capital économique disponible sur le capital économique requis	128 %	176 %

<sup>1</sup> Nous affectons les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global au capital comptable requis (tel que défini ci-dessus), fixé à 110 % de nos besoins en capital déterminés par ORSA, moins les droits de cautionnement et de demande non acquis. Notre cible interne est fixée à 105 % de notre propre version des exigences de capital, moins les primes et droits non acquis.

## Capital des activités d'aide au logement

### Programmes d'octroi de prêts

Nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la SCHL*. Une tranche des produits activités régionales et de l'aide au logement est conservée dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts remboursables par anticipation et du risque de crédit lié aux prêts non garantis. La réserve est assujettie à une limite prescrite de 240 millions de dollars (240 millions en 2020), et nous avons conclu que ce montant était raisonnable selon notre évaluation ORSA. Dans l'éventualité où nous dépassons la limite réglementaire, nous serions tenus de remettre le surplus au gouvernement.

Les variations latentes de la juste valeur ainsi que les gains et les pertes sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées sont imputés aux résultats non distribués. La tranche des réévaluations liée aux programmes de logement est comptabilisée dans les résultats non distribués jusqu'à ce qu'elle soit remboursée par le gouvernement au moyen du financement public.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(En millions)</i>	Aux	
	31 mars 2021	31 décembre 2020
Réserve	57	59
Résultats non distribués	410	248
<b>Total du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts</b>	<b>467</b>	<b>307</b>

### Programmes de logement

Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas, pour nous, de risques qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.



## 10. Évaluations à la juste valeur

Nous évaluons certains instruments financiers et actifs non financiers à leur juste valeur dans le bilan consolidé et présentons la juste valeur de certains autres éléments. La juste valeur est déterminée à l'aide d'un cadre d'évaluation uniforme.

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction régulière entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les intervenants du marché agissent dans leur intérêt économique supérieur. L'évaluation à la juste valeur des actifs non financiers (c.-à-d. des immeubles de placement) tient compte de la capacité d'un intervenant du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément.

### Hiérarchie des justes valeurs

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables. Les évaluations à la juste valeur sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs (au niveau 1, 2 ou 3) qui reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations.

**Niveau 1 :** Les actifs et passifs sont évalués selon les cours non ajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

**Niveau 2 :** Les actifs et passifs sont évalués selon des données observables autres que les cours de niveau 1. Les données de niveau 2 incluent les cours obtenus sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant suffisamment actifs et les justes valeurs obtenues en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, principalement en fonction des données du marché directement ou indirectement observables.

**Niveau 3 :** Les actifs et passifs non notés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées. Pour les actifs et passifs de niveau 3, les données d'entrée non observables sont importantes pour l'évaluation globale à la juste valeur.

Nous avons mis en place des processus et des contrôles pour veiller à ce que la juste valeur soit évaluée de manière appropriée. Notre groupe Placements et trésorerie évalue les instruments financiers. Il a élaboré des modèles et des méthodes pour déterminer la juste valeur des instruments financiers non notés sur un marché actif, lesquels sont examinés et surveillés de manière continue. Toutes les évaluations sont soumises à une vérification indépendante des prix (VIP) que gère le Secteur du chef de la gestion des risques. La VIP est un processus dans le cadre duquel les évaluations sont vérifiées de façon indépendante par rapport aux prix du marché externe et à d'autres données pertinentes sur le marché de manière continue.

Généralement, l'unité de comptabilisation d'un instrument financier est l'instrument lui-même, et les ajustements de valeur sont appliqués au niveau de l'instrument lui-même, conformément à cette unité de comptabilisation.

Dans le cas des immeubles de placement, la juste valeur est déterminée par des évaluateurs externes indépendants possédant des compétences professionnelles reconnues et pertinentes ainsi qu'une expérience pertinente et récente, de même que par nos évaluateurs internes, selon un principe de rotation.

## Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans le bilan consolidé.

(En millions)	Aux					
	31 mars 2021			31 décembre 2020		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
<b>Actifs financiers<sup>1</sup></b>						
Placements au coût amorti <sup>2</sup>	2 240	2 244	4	1 427	1 439	12
Prêts au coût amorti <sup>3</sup>	276 158	280 978	4 846	270 450	280 561	10 111
<b>Passifs financiers</b>						
Emprunts au coût amorti <sup>4</sup>	278 399	283 244	4 845	272 369	282 708	10 339

<sup>1</sup> Ne comprend pas la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 772 millions de dollars (1 023 millions au 31 décembre 2020) et les titres achetés en vertu de conventions de revente d'un montant nul (174 millions au 31 décembre 2020) comptabilisés au coût amorti, puisque la juste valeur de ces instruments financiers est égale à leur valeur comptable.

<sup>2</sup> Une tranche de 2 244 millions de dollars (1 439 millions au 31 décembre 2020) de la juste valeur est classée au niveau 2.

<sup>3</sup> Une tranche de 278 910 millions de dollars (278 750 millions au 31 décembre 2020) de la juste valeur est classée au niveau 2 et une tranche de 2 068 millions de dollars (1 811 millions au 31 décembre 2020), au niveau 3.

<sup>4</sup> Une tranche de 206 090 millions de dollars (219 834 millions au 31 décembre 2020) de la juste valeur est classée au niveau 1 et une tranche de 77 154 millions de dollars (62 874 millions au 31 décembre 2020), au niveau 2.

## Hiérarchie des justes valeurs pour les éléments comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs inscrits à la juste valeur au bilan consolidé.

<i>(En millions)</i>	Aux							
	31 mars 2021				31 décembre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>								
Équivalents de trésorerie								
Dépôts bancaires portant intérêt	-	100	-	100	-	290	-	290
Émis par le gouvernement fédéral	85	3 182	-	3 267	710	266	-	976
Entreprises ou autres entités	-	-	-	-	-	12	-	12
Total des équivalents de trésorerie	85	3 282	-	3 367	710	568	-	1 278
Placements en valeurs mobilières								
À la JVRN								
Titres de créance								
Entreprises ou autres entités	38	120	-	158	38	20	-	58
Provinces et municipalités	77	76	-	153	103	76	-	179
Pays souverains et entités connexes	-	58	-	58	-	81	-	81
Titres de capitaux propres								
Parts dans une société en commandite	-	-	83	83	-	-	81	81
Total à la JVRN	115	254	83	452	141	177	81	399
À la JVAERG								
Titres de créance								
Émis par le gouvernement fédéral	9 383	157	-	9 540	11 280	532	-	11 812
Entreprises ou autres entités	2 949	4 800	17	7 766	1 891	5 856	-	7 747
Provinces et municipalités	3 030	171	-	3 201	2 797	562	-	3 359
Pays souverains et entités connexes	25	168	-	193	16	160	-	176
Total à la JVAERG	15 387	5 296	17	20 700	15 984	7 110	-	23 094
Prêts désignés à la JVRN	-	380	-	380	-	537	-	537
Instruments dérivés	-	29	-	29	-	117	-	117
Prêts désignés obligatoirement à la JVRN	-	15	209	224	-	17	189	206
Immeubles de placement	-	-	281	281	-	-	281	281
<b>Total des actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>15 587</b>	<b>9 256</b>	<b>590</b>	<b>25 433</b>	<b>16 835</b>	<b>8 526</b>	<b>551</b>	<b>25 912</b>
<b>Passif</b>								
Emprunts désignés à la JVRN	-	857	-	857	-	1 156	-	1 156
Instruments dérivés	-	36	8	44	-	8	-	8
<b>Total des passifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>-</b>	<b>893</b>	<b>8</b>	<b>901</b>	<b>-</b>	<b>1 164</b>	<b>-</b>	<b>1 164</b>

## Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente, nous déterminons si des reclassements ont eu lieu entre les niveaux hiérarchiques en réévaluant le classement à chaque date de clôture. Les transferts dépendent de critères de classification interne fondés sur des variables comme l'observabilité des prix et les volumes d'opérations sur le marché à chaque date du bilan. Les transferts entre les niveaux sont réputés s'être produits au début du trimestre au cours duquel le transfert est effectué. Pendant le trimestre clos le 31 mars 2021, il y a eu des transferts de 2 001 millions de dollars du niveau 2 au niveau 1, de 432 millions du niveau 1 au niveau 2 et de 10 millions du niveau 2 au niveau 3 (respectivement 2 049 millions, 251 millions et néant au 31 mars 2020).

## Variations de la juste valeur des éléments classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur et désignés au niveau 3.

<i>(En millions)</i>	Placements en valeurs mobilières à la JVRN	Placements en valeurs mobilières à la JVAERG	Prêts à la JVRN	Immeubles de placement	Total
<b>Juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>81</b>	-	<b>189</b>	<b>281</b>	<b>551</b>
Achats/émissions	1	7	20	-	28
Gains nets comptabilisés en résultat net <sup>1,2</sup>	1	-	8	-	9
Transferts entre les niveaux	-	10	-	-	10
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	-	-	(8)	-	(8)
<b>Juste valeur au 31 mars 2021</b>	<b>83</b>	<b>17</b>	<b>209</b>	<b>281</b>	<b>590</b>
<b>Juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>118</b>	-	<b>70</b>	<b>276</b>	<b>464</b>
Achats/émissions	-	-	34	-	34
Gains nets comptabilisés en résultat net <sup>1,2</sup>	3	-	-	-	3
Transferts entre les niveaux	-	-	-	-	-
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	-	-	(6)	-	(6)
<b>Juste valeur au 31 mars 2020</b>	<b>121</b>	-	<b>98</b>	<b>276</b>	<b>495</b>

<sup>1</sup> Inclus dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

<sup>2</sup> Ne tiennent compte que des gains latents liés aux actifs détenus à la clôture de la période.

## Données non observables pour les éléments classés au niveau 3

L'évaluation des éléments classés au niveau 3 se fonde sur des données non observables, dont les variations sont susceptibles d'influer considérablement sur l'évaluation de la juste valeur. Les évaluations sont fondées sur des appréciations de la conjoncture au 31 mars 2021, laquelle peut évoluer significativement pendant les périodes ultérieures. Les techniques et les données non observables sur lesquelles se fonde l'évaluation des éléments classés au niveau 3 au 31 mars 2021 n'ont pas changé de manière significative depuis le 31 décembre 2020. La sensibilité de la juste valeur des éléments classés au niveau 3 aux variations des données inobservables demeure la même que celle qui a été utilisée pour la préparation de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## 11. Placements en valeurs mobilières

### Qualité du crédit

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des titres de créance désignés à la JVAERG et au coût amorti, pour lesquels une provision pour pertes de crédit attendues est fondée sur 12 mois, à l'exception d'un titre désigné à la JVAERG dont la valeur comptable brute est de 4 millions de dollars, pour lequel la provision est fondée sur les pertes de crédit attendues à vie. Les notations sont fondées sur notre système interne de notation et les montants indiqués dans le tableau représentent la valeur comptable brute des actifs financiers.

(En millions)	Aux											
	31 mars 2021						31 décembre 2020					
	De AAA	De AA- à AA+	De A- à A+	De BBB- à BBB+	Inférieur à BBB-	Total	De AAA	De AA- à AA+	De A- à A+	De BBB- à BBB+	Inférieur à BBB-	Total
Placements en valeurs mobilières <sup>1</sup>												
À la JVAERG	10 655	3 577	3 920	2 457	91	20 700	12 913	3 779	3 920	2 397	85	23 094
Au coût amorti	902	427	911	-	-	2 240	445	391	591	-	-	1 427

<sup>1</sup> Les notations internes sont fondées sur des évaluations internes de la solvabilité des contreparties. Ces notations correspondent à celles fournies par les agences de notation, sauf dans les cas où il existe des notations intrinsèques. La notation interne d'une contrepartie ne peut pas être supérieure à la notation intrinsèque la plus élevée attribuée par toute agence de notation. Une notation intrinsèque élimine la supposition d'appui sur une garantie gouvernementale.

### Pertes de crédit attendues

La provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance désignés à la JVAERG s'élevait à 2 millions de dollars au 31 mars 2021 (5 millions au 31 décembre 2020) avec un gain correspondant de 3 millions comptabilisé dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers au cours des trois mois clos le 31 mars 2021 (perte de 65 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2020).

La provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance désignés au coût amorti s'élevait à un montant nul au 31 mars 2021 (montant nul au 31 décembre 2020) avec un gain correspondant d'un montant nul comptabilisé dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers au cours des trois mois clos le 31 mars 2021 (perte de 4 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2020).

## 12. Prêts

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie et les variations hors trésorerie liés aux prêts.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars								
	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie					Solde à la clôture de la période
		Remboursements	Décaissements	Variations de la juste valeur	Accroissement	Pertes de crédit attendues	Intérêts capitalisés	Transferts <sup>1</sup>	
<b>2021</b>									
<b>À la JVRN</b>									
Programmes d'octroi de prêts	719	(22)	15	(1)	-	-	-	(130)	581
Activités d'assurance prêt hypothécaire	24	(7)	6	-	-	-	-	-	23
<b>Total à la JVRN</b>	<b>743</b>	<b>(29)</b>	<b>21</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(130)</b>	<b>604</b>
<b>Au coût amorti</b>									
Prêts aux termes du Programme des OHC	258 962	(4 409)	9 993	-	10	-	-	-	264 556
Programmes d'octroi de prêts	6 160	(228)	456	-	-	4	4	130	6 526
Prêts aux termes du PAPHA	5 248	(250)	-	-	-	-	-	-	4 998
Activités d'assurance prêt hypothécaire	80	(8)	1	-	1	4	-	-	78
<b>Total au coût amorti</b>	<b>270 450</b>	<b>(4 895)</b>	<b>10 450</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>130</b>	<b>276 158</b>
<b>Total</b>	<b>271 193</b>	<b>(4 924)</b>	<b>10 471</b>	<b>(1)</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>276 762</b>
<b>2020</b>									
<b>À la JVRN</b>									
Programmes d'octroi de prêts	1 307	(52)	26	14	-	-	-	(127)	1 168
Activités d'assurance prêt hypothécaire	24	(6)	8	-	-	-	-	-	26
<b>Total à la JVRN</b>	<b>1 331</b>	<b>(58)</b>	<b>34</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(127)</b>	<b>1 194</b>
<b>Au coût amorti</b>									
Prêts aux termes du Programme des OHC	244 445	(10 420)	10 496	-	13	-	-	-	244 534
Programmes d'octroi de prêts	4 893	(226)	275	-	-	(22)	4	127	5 051
Prêts aux termes du PAPHA	-	-	5 000	-	-	-	-	-	5 000
Activités d'assurance prêt hypothécaire	101	(7)	1	-	1	-	-	-	96
<b>Total au coût amorti</b>	<b>249 439</b>	<b>(10 653)</b>	<b>15 772</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>(22)</b>	<b>4</b>	<b>127</b>	<b>254 681</b>
<b>Total</b>	<b>250 770</b>	<b>(10 711)</b>	<b>15 806</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>(22)</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>255 875</b>

<sup>1</sup> Les transferts sont des prêts arrivés à échéance et renouvelés lorsque les nouveaux prêts ne font plus partie d'un portefeuille de prêts et d'emprunts couverts économiquement; ils sont donc classés au coût amorti.

Nous étions certains de recouvrer le capital et les intérêts courus de 99 % de nos prêts (99 % au 31 décembre 2020) auprès des divers ordres de gouvernement, par l'intermédiaire de l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL ou par une sûreté de premier rang représentant la seule source de remboursement de nos prêts dans le cadre du Programme des OHC et du PAPHA.

### **Pertes de crédit attendues**

Le total des engagements de prêt inutilisés au 31 mars 2021 était de 5 709 millions de dollars (5 022 millions au 31 décembre 2020), dont 5 702 millions de dollars (5 015 millions au 31 décembre 2020) sont assujettis à des pertes de crédit attendues sur 12 mois et 7 millions de dollars (7 millions au 31 décembre 2020) sont des engagements en cours sur des prêts dépréciés octroyés ou achetés.

Au 31 mars 2021, la provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de prêt inutilisés était de 6 millions de dollars (7 millions au 31 décembre 2020) et la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts était de 83 millions de dollars (91 millions au 31 décembre 2020). La variation de la provision pour pertes de crédit attendues est incluse dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers pour les programmes d'octroi de prêts et les règlements concernant les prêts liés aux activités d'assurance prêt hypothécaire.

## 13. Emprunts

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie et les variations hors trésorerie liés aux emprunts.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars						Solde à la clôture de la période
	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie			
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Accroissement et autres	Éliminations	
<b>2021</b>							
<b>Désignés à la JVRN</b>							
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	1 156	-	(291)	(8)	-	-	857
<b>Au coût amorti</b>							
Obligations hypothécaires du Canada	258 592	9 993	(4 388)	-	10	(56)	264 151
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	8 529	1 674	(929)	(29)	5	-	9 250
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – PAPHA	5 248	-	(250)	-	-	-	4 998
<b>Total au coût amorti</b>	<b>272 369</b>	<b>11 667</b>	<b>(5 567)</b>	<b>(29)</b>	<b>15</b>	<b>(56)</b>	<b>278 399</b>
<b>Total</b>	<b>273 525</b>	<b>11 667</b>	<b>(5 858)</b>	<b>(37)</b>	<b>15</b>	<b>(56)</b>	<b>279 256</b>
<b>2020</b>							
<b>Désignés à la JVRN</b>							
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	2 374	-	(312)	32	-	-	2 094
<b>Au coût amorti</b>							
Obligations hypothécaires du Canada	243 454	10 496	(10 340)	-	13	(3)	243 620
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	6 287	3 652	(2 748)	(24)	13	-	7 180
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – PAPHA	-	5 000	-	-	-	-	5 000
<b>Total au coût amorti</b>	<b>249 741</b>	<b>19 148</b>	<b>(13 088)</b>	<b>(24)</b>	<b>26</b>	<b>(3)</b>	<b>255 800</b>
<b>Total</b>	<b>252 115</b>	<b>19 148</b>	<b>(13 400)</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>(3)</b>	<b>257 894</b>

Lorsque nous détenons des OHC jusqu’à l’échéance ou en achetons sur le marché primaire, nous éliminons les flux de trésorerie connexes de l’état consolidé des flux de trésorerie. Au cours des trois mois clos le 31 mars 2021, nous avons exclu 21 millions de dollars (80 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2020) d’OHC arrivées à échéance des « Remboursements » dans le tableau ci-dessus ainsi que des « Placements en valeurs mobilières – ventes et échéances » dans l’état consolidé des flux de trésorerie.



## Pouvoirs d'emprunt

Le ministre des Finances approuve chaque année le plan d'emprunt de la SCHL de même qu'il établit les limites et les modalités des emprunts. En 2021, les limites s'appliquant à nos emprunts à court terme en cours et aux emprunts à long terme que nous émettons s'élèvent respectivement à 6 milliards et à 5 milliards de dollars (contre 20 milliards et 154 milliards, respectivement, en 2020). Nos emprunts à court terme réels en cours au 31 mars 2021 étaient de 335 millions de dollars (410 millions au 31 décembre 2020). Le montant réel des emprunts à long terme contractés au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'est établi à 959 millions de dollars (5,6 milliards pour le trimestre clos le 31 mars 2020).

## 14. Produits et charges liés aux instruments financiers

### Gains et pertes sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) sur les instruments financiers comptabilisés à l'état consolidé des résultats et du résultat global.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
<b>Instruments financiers désignés à la JVRN</b>		
Placements en valeurs mobilières	(1)	5
Prêts	(3)	13
Emprunts	8	(32)
<b>Total des instruments financiers désignés à la JVRN</b>	<b>4</b>	<b>(14)</b>
<b>Instruments financiers désignés obligatoirement à la JVRN</b>		
Titres de capitaux propres	1	3
Instruments dérivés	50	(224)
Prêts	2	1
<b>Total des instruments financiers désignés obligatoirement à la JVRN</b>	<b>53</b>	<b>(220)</b>
Titres de créance désignés à la JVAERG <sup>1</sup>	(36)	221
Prêts au coût amorti	-	2
Emprunts au coût amorti <sup>2</sup>	29	14
Pertes de crédit attendues (recouvrements) sur les actifs financiers <sup>3</sup>	5	(91)
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>(88)</b>

<sup>1</sup> Y compris une perte de change de 61 millions de dollars (gain de 220 millions pour le trimestre clos le 31 mars 2020) attribuables à la conversion des titres de créance libellés en dollars américains.

<sup>2</sup> Y compris des pertes d'un montant nul découlant des remboursements d'emprunts (10 millions pendant les trois mois clos le 31 mars 2020), déduction faite des gains de 29 millions attribuables aux émissions d'emprunts (24 millions pendant les trois mois clos le 31 mars 2020).

<sup>3</sup> Exclut les pertes de crédit prévues sur les prêts des activités d'APH au coût amorti au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 de 5 millions de dollars (pertes de crédit prévues au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 – montant nul). Ces pertes de crédit prévues sont présentées dans les règlements d'assurance.

## 15. Risque de marché

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change et le cours des titres de capitaux propres. Il n'y a eu aucun changement significatif de notre évaluation et de notre gestion du risque de marché pendant le trimestre clos le 31 mars 2021.

### Risque de change

Nous sommes exposés au risque de change en raison des placements que nous détenons dans des titres libellés en monnaies étrangères. Nos politiques internes limitent les placements en monnaies étrangères et exigent la pleine couverture du risque de change. Nous détenons pour 4 371 millions de dollars de titres de créance libellés en dollars américains au 31 mars 2021 (4 347 millions au 31 décembre 2020), que nous présentons à la JVAERG sous forme de titres de placements en valeurs mobilières, et nous avons évalué que le risque de change résiduel n'était pas significatif.

### Valeur à risque

Nous évaluons le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné. La VAR pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, selon un niveau de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, figure dans le tableau qui suit. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours et aux corrélations des marchés des obligations et de 26 semaines relativement à la volatilité.

(En millions)	Aux	
	31 mars 2021	31 décembre 2020
Placements en valeurs mobilières :		
Risque de taux d'intérêt sur les titres de créance		
Titres libellés en dollars canadiens	155	156
Titres libellés en dollars américains	66	75
Incidences de la diversification	(23)	(28)
<b>VAR totale</b>	<b>198</b>	<b>203</b>

### Sensibilité aux taux d'intérêt

Nous évaluons le risque de marché pour le portefeuille de prêts, de placements, d'emprunts et de swaps des activités d'aide au logement en fonction de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Pour les instruments financiers désignés à la JVRN et les instruments dérivés pour les activités d'aide au logement, nous avons établi que l'incidence nette d'une variation de 200 points de base des taux d'intérêt sur la juste valeur serait négligeable au 31 mars 2021 après avoir tenu compte des instruments dérivés.

Les instruments financiers évalués au coût amorti pour les activités d'aide au logement sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur au 31 mars 2021.

(En millions)	Aux			
	31 mars 2021		31 décembre 2020	
	Variation des taux d'intérêt		Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Augmentation (diminution) de la juste valeur de l'actif net <sup>1</sup>	(468)	331	(306)	356

<sup>1</sup> La variation de la juste valeur de l'actif net attribuable aux variations des taux d'intérêt présentée dans ce tableau ne serait pas comptabilisée dans le résultat global puisque les instruments financiers sous-jacents sont évalués au coût amorti.

## 16. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les pertes financières potentielles découlant du défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie institutionnelle de remplir ses obligations contractuelles. Nous présentons une description complète du risque de crédit lié à nos instruments financiers et de la manière dont nous gérons ce risque à la note 19 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La nature du risque de crédit et notre manière de le gérer n'ont pas changé pendant les trois mois clos le 31 mars 2021.

## 17. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente les charges, les réévaluations et les cotisations des régimes de prestations déterminées.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020	2021	2020
Coût des services rendus	17	11	-	-
Charges d'intérêts nettes	2	3	1	1
<b>Charges comptabilisées en résultat net</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Gains (pertes) nets actuariels découlant de changements des hypothèses financières	373	293	17	14
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	(92)	(148)	-	-
<b>Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	<b>281</b>	<b>145</b>	<b>17</b>	<b>14</b>
Cotisations de la SCHL <sup>2</sup>	13	11	1	-
Cotisations des employés	6	5	-	-
<b>Total des cotisations</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> Nous réévaluons les régimes à prestations déterminées chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

<sup>2</sup> Comprend un paiement de solvabilité de 6,1 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2021 (5,6 millions en 2020).

Nous déterminons le taux d'actualisation d'après les recommandations de l'Institut canadien des actuaires, en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de nos obligations. Le taux d'actualisation utilisé pour la réévaluation des obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées au 31 mars 2021 était de 3,4 % (2,6 % au 31 décembre 2020).

## 18. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les composantes de l'impôt sur le résultat.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Charge d'impôt exigible	206	139
Charge d'impôt différé afférente à la naissance et à la résorption d'écarts temporaires	(22)	(53)
<b>Total de la charge d'impôt en résultat net</b>	<b>184</b>	<b>86</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur les autres éléments du résultat global</b>		
Gains nets latents (pertes) sur les instruments financiers désignés à la JVAERG	(114)	143
Reclassement en résultat net des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période	(3)	-
Gains (pertes) sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées	40	22
<b>Total de la charge (du recouvrement) d'impôt dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(77)</b>	<b>165</b>
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>251</b>

## 19. Transactions entre parties liées

Nous avons différé et amorti des droits versés au gouvernement en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Ces droits, qui sont comptabilisés dans les charges opérationnelles, ont totalisé 12 millions de dollars pendant les trois mois clos le 31 mars 2021 pour les activités d'assurance prêt hypothécaire (11 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2020) et 9 millions pendant les trois mois clos le 31 mars 2021 pour les activités de financement hypothécaire (7 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2020).

Toutes les autres informations sur les transactions significatives entre parties liées et les soldes sont fournies dans les notes pertinentes.

## 20. Engagements et passifs éventuels

Au 31 mars 2021, nos obligations financières contractuelles au titre des programmes de logement, qui s'échelonnent sur des périodes d'au plus 25 ans, s'élevaient à 9 304 millions de dollars (8 926 millions au 31 décembre 2020) et nos autres obligations contractuelles jusqu'en 2025 s'élevaient à 213 millions de dollars (182 millions au 31 décembre 2020).

Nous détenons la trésorerie et les équivalents de trésorerie suivants qui sont destinés à être utilisés dans le cadre des programmes respectifs :

<i>(En millions)</i>	Aux	
	31 mars 2021	31 décembre 2020
Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)	403	655
Prêt direct – couvert économiquement	100	290
Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)	181	122
Fonds d'innovation pour le logement abordable	73	29
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial	-	7
<b>Total</b>	<b>757</b>	<b>1 103</b>

## 21. Informations comparatives

Nous avons reclassé certains renseignements comparatifs dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Nous avons déjà présenté les rentrées et les décaissements liés aux contrats de change à terme, ainsi que les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, sous forme de flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, mais nous les présentons maintenant sous forme de flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. De plus, dans le cadre des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, nous avons reclassé les renseignements comparatifs relatifs aux débiteurs et autres actifs et aux créditeurs et autres passifs et nous présentons maintenant l'amortissement et la dépréciation sur une ligne distincte, afin de mieux refléter la nature de nos transactions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Nous avons révisé le ratio du capital disponible sur le capital requis pour le financement hypothécaire au 31 décembre 2020 à la note 9, le faisant passer de 263 % à 349 %.

## 22. Évènement postérieur

Le 19 avril 2021, le gouvernement a déposé le Budget fédéral 2021 : Un plan de reprise axé sur l'emploi, la croissance et la résilience, qui comprend plusieurs éléments liés au logement, notamment de nouveaux investissements et le report du financement de programmes existants. Dans l'ensemble, à compter de 2021-2022, le budget propose de fournir un nouveau financement de 2,5 milliards de dollars sur sept ans et de réaffecter un autre financement de 1,3 milliard de dollars pour accélérer la construction, la réparation ou le soutien de 35 000 logements supplémentaires. Consultez le Budget fédéral 2021 dans notre Rapport de gestion pour en savoir plus.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT  
700, chemin Montréal  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL ([www.schl.ca](http://www.schl.ca)) ou composez le 1-800-668-2642.